

DETECTIVE



LE LABORATOIRE
DES

POISON

C'est ici qu'on cherche à déceler
le plus redoutable et le plus
mystérieux des criminels :
LE TOXIQUE...

Lire, pages 2, 3 et 4, le reportage
d'Hubert Bouchet, et les tablettes
criminelles d'Emmanuel Car.

Le laboratoire

DE

POISON

16349

Dans nos précédents numéros, nous avons démonté, pour nos lecteurs, le mécanisme de l'identité judiciaire, l'usine aux empreintes.

Cette semaine, nous vous faisons pénétrer dans le fameux laboratoire de toxicologie du célèbre professeur Kohn Abrest.

Les semaines suivantes, nous vous guiderons dans les autres services de la police française.

Vous verrez le prodigieux travail qu'on y effectue pour juguler tous les malfaiteurs, pour dépister tous les crimes.

au ventre difforme, tout cet appareillage digne du docteur Faust, sert à ce moderne alchimiste, le professeur Kohn-Abrest, qui aurait connu la question au moyen âge, pour oser rechercher les causes de ce grand mystère : la mort.

La balle, le poignard, les mains qui étranglent ou qui frappent laissent des traces. C'est la tâche du docteur Paul, ou des médecins légistes de déterminer la cause exacte du décès. Mais le poison, cette chose subtile, mystérieuse, qui, souvent, est en présence constante dans l'organisme... Quel rude et vieil adversaire pour ceux chargés de le découvrir et d'appliquer la loi. « Un empoisonneur, écrivait le célèbre mathématicien et philosophe italien Cardan, est beaucoup plus redoutable qu'un brigand, parce qu'il est beaucoup plus difficile d'éviter les embûches clandestines que les manifestes : c'est pourquoi je n'ai pas voulu, non seulement enseigner et expérimenter de telles choses, mais même les connaître. »

Ce n'était pas l'avis des Borgia, qui n'appliquaient que le principal argument, ni celui de la Brinvilliers, de célèbre mémoire. C'est au siècle dernier que la science se pencha rationnellement sur les problèmes d'empoisonnement et où le chimiste fut appelé à donner au médecin légiste l'appoint de son expertise. Suivons l'éminent professeur dans sa lutte contre le poison qui se cache. Le médecin légiste a réservé, en cours d'autopsie, différents organes. Tout est fait suivant des règles bien établies : chaque organe placé entièrement et séparément dans un récipient de verre, bocal nettoyé et muni d'un bouchon de liège. Chaque série de ces prélèvements comporte une dizaine de récipients.

On p.élève d'abord un échantillon de sang, pour la recherche de l'oxyde de carbone, des autres gaz du sang et de l'alcool. Ensuite, la moitié de chaque organe est enlevé et mis dans un pulpeur, qui en fait une sorte de magma. Les deux cinquièmes de cet échantillon servent à la recherche des poisons volatils qu'on extrait par distillation. Le résidu de cette opération est traité à chaud par un mélange de chlorate de potassium et de gaz chlorhydrique, en vue de la destruction des matières organiques, afin de dégager les poisons minéraux. Un cinquième de l'échantillon sera réservé pour des recherches complémentaires de ces poisons. Et pour la recherche des poisons végétaux et des poisons dits de synthèse, on utilise les deux cinquièmes qui restent de la moitié des organes prélevés.

On conserve un quart des viscères non prélevés pour une courte expertise toujours possible. Seul, le magistrat qui a demandé l'expertise peut en autoriser la destruction, que le laboratoire demande un an après environ.

Chaque examen toxicologique comprend, en moyenne, une vingtaine de recherches spéciales : parfois, M. Kohn-Abrest et ses collaborateurs reprennent, si besoin est, organe par organe, pour étudier la localisation du poison trouvé.

— Nous faisons ainsi, bon an, mal an, environ une centaine d'expertises, dont chacune, en moyenne, demande un mois de travail.

Par avion

L'hydravion d'Air-France emportait, ce matin-là, un colis peu banal, à son décollage d'Alger. Décoré de gros cachets rouges, une voiture de la police l'avait apporté peu de temps avant le départ. On l'avait déposé soigneusement dans la soute aux bagages et recommandé aux bons soins du pilote. Quel trésor pouvait-il donc contenir ? Une fois de plus, l'avion venait au secours de la science.

Un gros industriel de la région de Mostaganem était mort dans un accident d'automobile. Possesseur d'une énorme fortune, ce décès brutal posait des questions d'intérêt extrêmement importantes, compliquées d'une assurance sur la vie très élevée.

CE petit square est charmant. A ses pieds, la Seine, molle et grise, paraît immobile. Parfois, un remorqueur pousse son Houûûh..., pour signaler sa présence et faire admirer la puissance de ses chevaux qui tirent un quatuor de chalands. Sous les arbres de ce minuscule jardin public qui semble fait pour eux, les enfants jouent. Les mères, sur les bancs, tricotent un chaud pull-over ou un bonnet de douce laine, contemplant leurs innocents ébats. Paysage calme, reposant, plein de lumière en ce jour de mai.

Du pont d'Austerlitz, lorsqu'on le contemple, la toile de fond est constituée par une construction basse, trapue, large, de briques grises et ocres : l'Institut médico-légal... Au 1^{er} étage, le laboratoire de toxicologie a ses assises. On croirait, en y entrant, pénétrer dans l'antre d'un alchimiste du xv^e siècle. Cornues, flacons, creusets, instruments barbares et modernes, servent aux sorciers qui ne recherchent pas le miracle de la vie, mais les causes de la mort. Et voici le maître de ces lieux, l'éminent savant toxicologue, M. le professeur E. Kohn-Abrest.

Il a conservé une jeunesse étonnante : ses yeux vifs pétillent d'intelligence. Inventeur, metteur au point d'appareils compliqués, chercheur heureux et sagace, il est l'âme de ce laboratoire, un des services de la Préfecture de Police les plus utiles et plus délicats. Et quel vulgarisateur !

Ce qui frappe, lorsqu'on a franchi le seuil de son bureau, c'est une bibliothèque, à droite, bourrée d'énormes in-folios qui semblent être l'œuvre de nombreux scribes. Le maître a compris notre interrogation :

— Ce sont mes rapports sur toutes les analyses faites dans mes services : quatre bouquins par an !... Cela représente la valeur de quatre Larousses... C'est coquet. Suicides, accidents, crimes, morts naturelles, enquêtes de *commodo* et *incommodo* sur des usines nouvelles, qui risquent d'être insalubres, sur les eaux polluées, sur les fumées, etc.

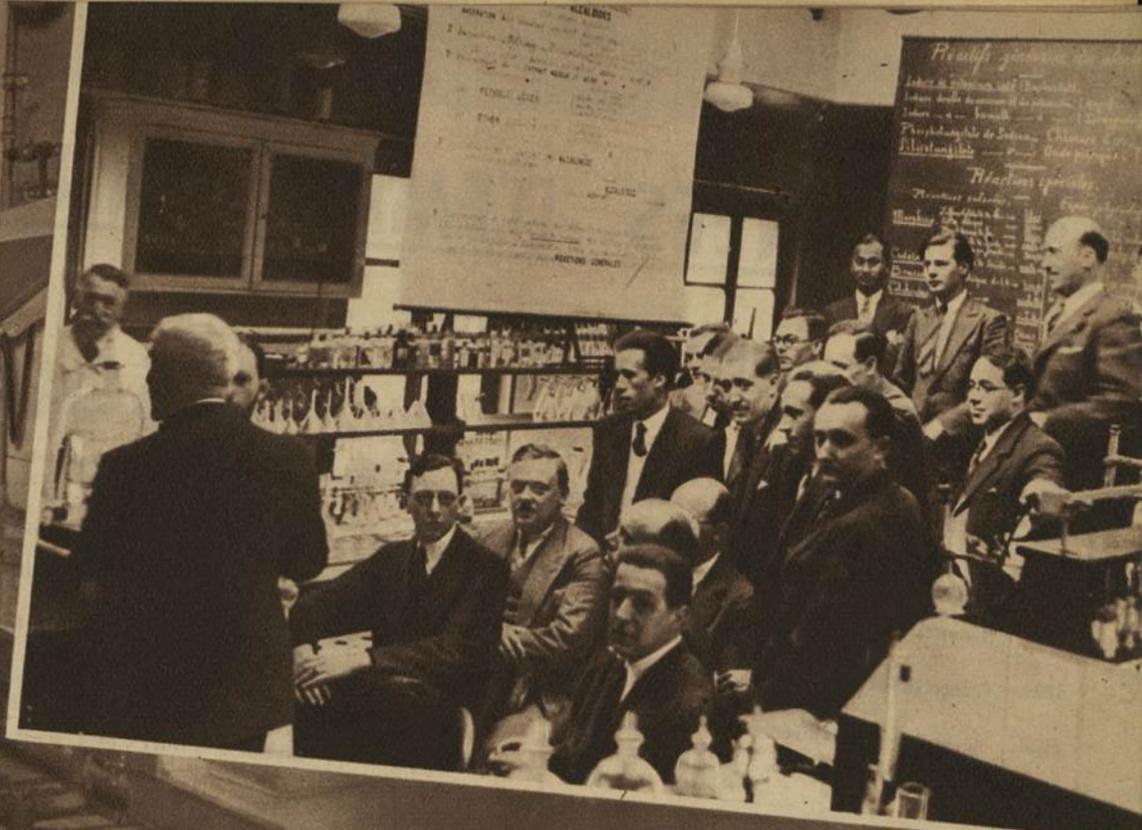
Labo

Plusieurs pièces en enflade, que de grandes baies éclairent. Une multitude d'appareils où le verre domine. Alambics aux arabesques élégantes, flacons multicolores, éprouvettes brillantes, cuves à mercure, spectroscope, appareils Kohn-Abrest pour l'extraction des gaz du sang, pour la recherche de l'arsenic ou de la digitale et de tous les alcaloïdes, cornues

De haut en bas : Curieux reflet dans la cuve à mercure ; le professeur Kohn-Abrest devant l'aérodoseur de son invention ; un collaborateur du maître examine les réactions chimiques dans un alambic compliqué.



Derrière l'opérateur, le pulpeur qui broie les viscères; à dr., le professeur Kohn-Abrest fait son cours à la Faculté de Médecine; un chimiste relève les résultats d'une expertise.



Reportage photographique "Déflective" MARCEL CARRIÈRE

A un tournant de la route, dans une région accidentée, la voiture, conduite par le chauffeur habituel de l'industriel, avait fait une embardée et avait pris feu. Le chauffeur s'en était tiré indemne.

Quand il apprit que l'autopsie avait été décidée, il disparut. C'était lui l'assassin... A la suite d'une discussion, il avait tiré sur M. A... 3 balles de revolver et mis le feu à la voiture, en simulant un accident.

Les besoins de l'instruction exigeaient de savoir si M. A... était encore vivant lorsque la voiture prit feu. Le médecin légiste algérien préleva des vestiges des poumons et du cœur de la victime et les enferma soigneusement dans un bocal hermétiquement bouché. C'est ce petit colis funèbre que le grand hydravion, d'un coup d'aile, allait emporter à Marseille, d'où l'avion du service journalier d'Air-France l'emmènerait à Paris. Le soir même, le professeur Kohn-Abrest et ses collaborateurs se mettaient au travail. Le cycle classique des opérations se déroulait, sous les puissantes lampes inondant la salle de clarté. Bientôt, les gaz étaient extraits des viscères et leur examen permet d'affirmer que l'industriel vivait encore lorsque son lâche assassin mit le feu à la voiture.

Les barbituriques et la neige

Son amour l'a délaissée. Le bel amour est parti. La petite cousette a de gros sanglots. Son pauvre visage, déjà amenuisé par la sous-alimentation, devient presque transparent. Ses compagnes d'atelier, qui ont passé par là, la consolent :

— Bah ! t'en fais pas. Un de perdu, dix de retrouvés. Les hommes ne valent pas la peine qu'on pleure pour eux.

Hélas ! c'est beau, les conseils, mais les copines ne savent pas tout. Un petit être remue déjà dans le jeune ventre et, bientôt, tout se découvrira. Mieux vaut mourir. Et, alors, le soir, dans sa misérable chambre, après avoir demandé pardon à ses parents et murmuré une prière, la fillette, elle, a 18 ans à peine, a absorbé véronal, ou gardénal, un de ces somnifères dénommés barbituriques par les hommes de science. On l'a trouvée morte deux jours après. La froide dalle de la morgue a reçu son pauvre corps et le labo de toxicologie examiné les viscères. Encore une victime de plus à l'actif des soporifiques en al. Longtemps, le professeur Kohn-Abrest, indigné par cette abondance de suicides souvent involontaires, avait demandé, dans ses rapports annuels, de limiter la délivrance inconsidérée des barbituriques. C'est

chose faite depuis l'an dernier et, voyez comme le remède était près du mal, le nombre des intoxiqués est en décroissance depuis.

La neige, c'est-à-dire les stupéfiants ! En a-t-elle fait, des victimes ! Cocaïne, novocaïne, héroïne, quel pourcentage de morts cette neige immaculée a sur la conscience ! C'est rouge qu'elle devrait être. Celles qui « en prennent », finissent souvent comme clientes du professeur Kohn-Abrest. Il le déplore. Inutile de vous le dire, et préférerait n'avoir à s'occuper que des fumées polluantes parfois l'atmosphère de Paris ou de la teneur en acide carbonique de l'air en certaines régions.

L'air pur de Paris

Le directeur du laboratoire de toxicologie n'est pas un pince sans rire et, pourtant, lorsqu'il vient nous affirmer, tout de go, que l'air de la capitale est sain, on est quelque peu éberlué.

— Mais oui, mais oui, vous êtes comme beaucoup. Vous rêvez de campagne, de montagne, d'air salubre et vous avez raison. Vous irez reposer vos nerfs tendus par une année passée dans la grande ville au milieu de ses bruits, de ses trépidations, de ses vapeurs d'essence désagréables à respirer, je le concède, mais dont la faible concentration dans l'air élimine tout danger. La pollution moyenne des rues de Paris par les gaz d'échappement des automobiles n'est nullement inquiétante.

« Mais je vais continuer à vous étonner. Savez-vous qu'à cinquante mètres de mon bureau, sur le pont d'Austerlitz, l'air atmosphérique est aussi pauvre en gaz carbonique que l'air des régions arctiques ?

Et ce diable d'homme vous le prouve.

— Avec mon collaborateur, M. Jardin, nous avons inventé et mis au point « l'aérodoseur des gaz carbonés ». Il permet, en quelques minutes, de déceler dans l'air des villes, des habitations, des ateliers, la présence de gaz susceptibles de porter atteinte à la vie ou de nuire à la santé. C'est au cours d'une croisière touristique, sur le *La Fayette*, dans les régions arctiques, que mon collaborateur put effectuer des analyses d'air sur place. Et elles ont justifié une théorie que j'ai depuis longtemps formulée, à savoir que la pollution de l'air parisien est bien plus faible que celle que le public, forcément profane, lui accorde en général.

— Et moi qui croyais que vous ne traitiez ici que de la mort et de ses causes !...

— Pas du tout. Nous préservons la vie, dans la mesure du possible. Certaines émanations, inhérentes aux usines, qui grouillent autour de Paris, dans la capitale même, pourraient devenir dangereuses si nous n'apportions le secours de notre technique et de nos expériences.

Le laboratoire de toxicologie est un centre de recherches techniques et scientifiques concernant les questions ayant trait à l'empoisonnement sous toutes ses formes : empoisonnements criminels, intoxications accidentelles et intoxications ou maladies professionnelles, qui peuvent se produire dans l'agglomération parisienne.

Causes célèbres

La connaissance ou la découverte des différents cas d'empoisonnement lui permet d'agir, non seulement comme auxiliaire indispensable à la découverte et à la répression de certains crimes ou délits, mais aussi comme facteur permanent de préservation sociale.



On se souvient de l'affaire Lafarge, que popularise encore, si besoin en était, le cinéma. Orfila disait oui, Raspail disait non en ce qui concernait la quantité d'arsenic que refermait le cadavre de la victime.

— Je me charge de retrouver de l'arsenic même dans le fauteuil du président de la Cour d'assises. tonitruait, avec une belle véhémence, le second.

Il exagérait peut-être un peu, mais il est prouvé que certains corps toxiques sont en présence constante dans l'organisme... D'où les erreurs judiciaires de jadis, dont on discute encore aujourd'hui. Le poison ne reste pas dans l'organisme sous la même forme qu'au moment de l'absorption. De plus, il s'élimine peu à peu.

L'affaire Danval prêta lieu aussi à de nombreuses controverses scientifiques, dont nous gardons encore le souvenir récent.

Et voici qu'apparaît à l'horizon une affaire mystérieuse : « L'empoisonneuse de Liège, Marie Becker », que notre ami Marcel Montarron traitait de sa plume alerte et impartiale la semaine dernière : onze victimes, quatre tentatives d'empoisonnement par la digitaline. Le professeur Zeunz, toxicologue de la faculté de Bruxelles, consulté, répond :

— Dans ce domaine, on ne peut rien affirmer.

— Dans une recherche de ce genre, nous dit l'éminent toxicologue, quel que soit le résultat de nos examens chimiques des viscères, il est d'abord indispensable, pour conclure, d'étudier la répartition du poison éventuellement décelé. Sa localisation dans les différents organes dépend essentiellement du mode d'intoxication. Par exemple, dans l'intoxication arsenicale aiguë, on retrouve des traces notables d'arsenic dans le foie, les poumons, la rate et le sang; les intestins et l'estomac en contiennent des quantités importantes. Dans l'intoxication subaiguë, par doses massives, les centres nerveux n'en contiennent pas. Dans l'intoxication lente, le tube digestif n'en renferme pas, par contre, c'est dans le cerveau que l'arsenic s'est localisé.

« Vous me dites que mon distingué confrère belge, le professeur Zeunz, dans l'expérience physiologique faite par trois fois, n'a eu qu'un résultat et encore faible. Vous savez en quoi cela consiste :

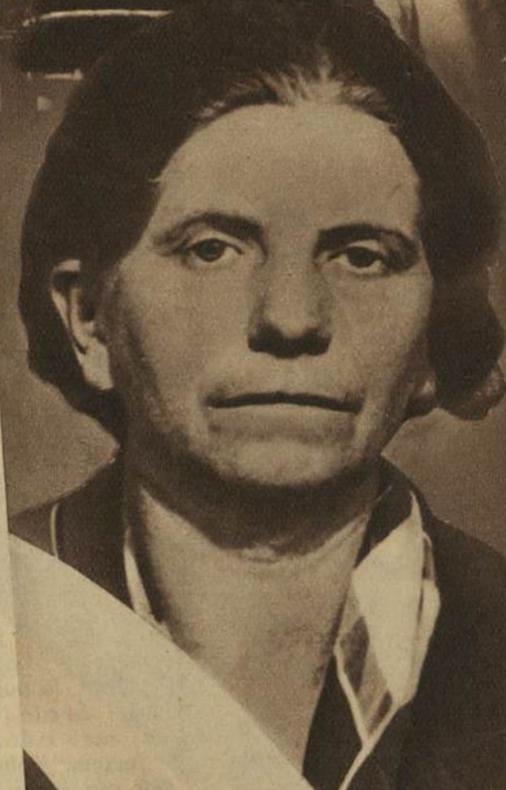
130 ANNÉES D'EMPOISONNEMENTS

Pour **30** EMPOISONNEUSES D'HABITUDE...
...PLUS DE **500** VICTIMES

DATE	EMPOISONNEUSES	PROFESSION	PAYS	POISON UTILISÉ	NOMBRE DE VICTIMES (empoisonnements et tentatives)	CHATIMENT
1808	Nanette SCHOENLEBEN.	servante	Oberland Prussien	arsenic	ONZE : mari, maitres et maitresses.	décapitée guillotinée
1828	Françoise TRENQUE, 18 ans.	servante	Arrouède (Gers)	acide nitrique	DIX : père, mère, frères, sœurs, divers.	décapitée
1828	Margarethe GOTTFRIED	comtesse	Brême (All.)	arsenic	TRENTE-DEUX : père, mère, maris, enfants, amis.	décapitée
1833	Marguerite JEGGER	servante	Mayence (All.)	arsenic	HUIT : père, mère, oncle, filles, ami.	décapitée
1837	Veuve LERICQUE	aubergiste	St-Floris (P.-de-C.)	arsenic	SIX : père, mari, neveu, enfants.	guillotinée
1844	Angélique BILLAUD et Rose PILLENIÈRE	cultivatrices	St-Michel-en-l'Herm (Vendée)	arsenic	TREIZE : maris, enfants, voisins.	trav. forcés
1847	Rose THEYRE.	servante	Tournon (Ardèche)	arsenic	SEPT : mari, père, enfants, maitresses.	guillotinée
1850	Catherine SEGARD.	cultivatrice	Vacqueville (M-et-M.)	arsenic	QUATRE : mari et ses trois enfants.	guillotinée
1833-51	Hélène JEGADO.	servante	en Bretagne	arsenic	TRENTE-SEPT : ses maitres successifs.	guillotinée
1854	Marie GAGEY.	aubergiste	Vitteaux (Côte-d'Or)	arsenic	NEUF : mari, ses cinq fils, une tante et amis.	guillotinée
1856	Clémentine NOLLENT	cultivatrice	Courcelles (Somme)	arsenic	SIX : père, mère, sœurs, beau-frère, neveux.	guillotinée
1868	Marie JEANNERET.	infirmière	Genève	atropine morphine	TREIZE : malades confiés à sa garde.	20 ans trav. forcés
1871	Hélène G. WARTON	sans prof.	Baltimore (U.S.A)	gentiane	DOUZE : mari, parents, amis.	pendue
1871	Christiane EDMUNDS.	—	Londres	strychnine dans bonbons chocolats, gât.	QUARANTE : tentatives contre des enfants et une rivale.	internée
1872	Marie-Anne COTTON.	servante	comté de Durham (Angleterre)	arsenic	TRENTE-DEUX : 5 maris successifs enfants et maitres.	pendue
1875	Sophie BOUYOU.	cultivatrice	Bourg (Lot)	éponges et épingles dans le pain	SEPT : ses sept enfants.	guillotinée
1869-84	Catherine Van Der LINDEN	infirmière	Leyde (Hollande)	arsenic	CENT DEUX : des malades.	réclus. à vie
1895	Marie JUGER et sa complice	infirmière	Hongrie	arsenic	SOIXANTE-TROIS : des malades.	pendue
1895	Marie-Thérèse JONIAUX	sans prof.	Anvers (Belgique)	morphine	QUATRE : mari, père, sœur et oncle.	cond. à mort
1902	Jane TOPAN.	—	Cambridge (U.S.A.)	atropine morphine	TRENTE ET UNE : des malades	internée
1904	Rachel GALTIE	—	St-Clar (Gers)	arsenic	CINQ : mari, enfant, grand'mère, frère, servante.	trav. forcés
1908	Jeanne GILBERT.	—	St-Amand (Cher)	arsenic dans tartes et fromages	HUIT : père, mère, belle-mère, cousins, 4 enfants.	trav. forcés
1918	Jeanne DROUHIN, Vve Girard.	—	Paris	bacilles typhus et choléra	CINQ : amis, complice de son mari, mort en prison.	trav. forcés
1925	Antoinette SIERRI.	—	St-Gilles (Gard)	pyralion et éther	ONZE : mari et voisins.	cond. à mort
1926	Berthe VIELCAZAL.	servante	Tonneins (L.-et-G.)	arsenic	TROIS : mari et maitres.	20 ans tr. forc.
1933	Violette NOZIÈRES.	étudiante	Paris	véronal	DEUX : père et mère.	cond. à mort
1935	Nancy WADDINGHAM	nurse	Londres	morphine	TROIS : vieillards impotents.	cond. à mort
1938	Martha MAREK.	—	Vienne (Autriche)	thallium	CINQ : 2 maris, fille, tante, voisine.	en cours

DOCUMENTS TIRÉS DES TABLETTES CRIMINELLES D'EMMANUEL CAR.

(Copyright by Détective and Emmanuel Car 1938)



Ci-dessus : *Martha Marek, une Autrichienne aux cinq victimes, et Marie Becker, de Liège, la dernière en date des empoisonneuses.*

on injecte, dans le cœur d'une grenouille, préalablement insensibilisée (rassurez les ennemis de la vivisection), un peu de liquide obtenu par les différentes opérations chimiques que je vous ai décrites. Un nerf de la grenouille est en contact avec une feuille diagrammée enduite de noir de fumée. Les contractions du batracien s'y inscrivent et font une ligne brisée dont les différences, en ordonnées, sont d'autant plus importantes que la dose de poison est plus élevée. Mais il ne suffit pas d'observer le poison et de fixer sa localisation, encore faut-il discuter les résultats en les confrontant avec les données du décès, les symptômes et les circonstances de la mort. La discussion et l'interprétation du résultat sont d'ailleurs les caractéristiques de la chimie toxicologique.

« Mon confrère belge se trouve, par suite, devant les mêmes problèmes toujours délicats, qui mettent notre conscience à l'épreuve, parce que de notre décision découle souvent la responsabilité ou l'innocence d'un individu. Et c'est grave. »

Vif, ayant l'œil à tout, le professeur va d'une table à l'autre, disserte, conseille, interroge.

— Alors, M. Eyraud, où en est cette expérience ? Et vous, M. Truffert, que donne cette analyse chimique ? M. Pellon, avez-vous quelque chose de nouveau ? M. Capus, M. Chantelat, tous les collaborateurs immédiats et aimés du maître sont bombardés de questions touchant les analyses en cours.

On ne chôme pas, au labo de toxicologie.

Hubert BOUCHET.

Ci-contre : *Marie-Thérèse Joniaux, qui, en Belgique, empoisonna cinq victimes ; et Antoinette Sierrri, une Française, qui, elle, fit onze victimes !*





L'aînée des quatre enfants Malatra, la petite Marcelle, âgée de 7 ans, demeure particulièrement affaiblie par toutes les privations qu'elle a subies.

N'ÉTAIT-ELLE pas assez longue, hélas ! la liste des pauvres petits dont les parents dénaturés sont bien moins des humains que de vils animaux ?

Après tant de lamentables précédents, voici qu'une nouvelle affaire d'enfants criminellement abandonnés par leurs père et mère, vient à la fois d'affliger et d'indigner le populeux quartier de Grenelle.

C'est surtout aux alentours de la place Félix-Faure que les conversations échangées à chaque porte et dans chaque bistrot témoignent unanimement du plus vif émoi et du courroux le plus véhément. Car, dans ces parages, chacun connaissait, pour les voir ivres quotidiennement, le jeune livreur Malatra et sa femme Augustine, triste couple dont les quatre enfants étaient bien privés de soins et de tendresse que les petits des mamifères...

Arrivés de Nevers voilà cinq ans, les Malatra avaient toujours occupé, depuis, l'une des deux mansardes d'un hôtel modeste, mais d'honnête aloi, rue Mademoiselle. Leur gîte était le plus répugnant taudis qu'on pût voir. Sur des cordes tendues dans l'étroite soupenne, des linges déchirés et souillés pendaient en permanence. Par terre, sur le carrelage rouge, des débris de papier, des épiluchures, des bouteilles vides, des chiffons malodorants, des chaussettes trouées, de pauvres jouets disloqués constituaient un vrai dépôt. La couche des parents était, constamment, aussi désordonnée que malpropre. Il en était de même du lit-cage des trois aînés (placé près de la cuisinière à gaz, tou-

Histoire inhumaine

L'AFFREUX DRAME DU QUARTIER DE GRENELLE

jours encombrée de casseroles sales) ; et le berceau d'osier de la petite Monique, bébé d'un an, était encombré de fripes en lambeaux qui tenaient lieu de couvertures.

Encore, s'il n'y avait eu que le décor qui eût été affligeant ! Mais le sort des enfants l'était bien davantage. Outre le manque d'hygiène et de soins qui affaiblissait les pauvres petits, il leur arrivait bien souvent de grelotter de froid dans leurs loques et de crier vainement famine dans la sombre mansarde où leurs parents les enfermaient à double tour, pour aller se saouler dans le quartier ou se distraire soit au cinéma, soit au bal musette.

Car, pour eux-mêmes, les Malatra ne regardaient pas à dépenser. L'homme, chef-livreur d'une importante usine de caoutchouc, gagnait par jour un salaire fixe de 80 francs ; en plus de quoi il bénéficiait de pourboires augmentant très sensiblement le gain de sa journée. Par ailleurs, l'allocation attribuée pour « charges de famille » à ces indignes parents s'élevait mensuellement à 500 francs. C'était donc, au total, pas beaucoup moins de 3.000 francs par mois que le livreur et sa femme pouvaient employer à boire.

Devant cette inqualifiable conduite, les voisins du ménage d'ivrognes, ainsi que les tenanciers de l'hôtel, M. et Mme Besse, ne laissaient pas de secourir généreusement les pitoyables innocents, ni de multiplier les exhortations et les reproches à l'adresse des parents coupables. Malheureusement, ceux-ci n'étaient pas plus sensibles aux bons exemples qu'aux bons conseils ; l'alcool les ayant rendus aussi apathiques que stupides. Dès lors, les témoins quotidiens de cette triste vie de

C'était l'autre soir, vers dix heures. Accompagné de ses deux enfants, Georgette et Paul, Malatra s'en vint frapper à la porte d'un de ses voisins, pour lui annoncer la mort du bébé et pour déclarer, sans guère d'émoi, que la pestilence cadavérique qui se dégageait du berceau l'empêchait de passer la nuit dans sa mansarde.

Bientôt, un agent de police arriva, précédant le commissaire Masbon et son secrétaire Saurat. Mais, dans la chambre de son ami Max, Malatra dormait déjà profondément, pas le moins du monde troublé par la mort de son enfant. Réveillé par le gardien de la paix, il le conduisit à la mansarde, et là, montrant le berceau du petit cadavre, il révéla sa macabre découverte sans se départir de son apathie d'alcoolique.

— Tout à l'heure, dit-il, avant de me coucher, j'ai voulu embrasser Monique. Ma femme Augustine a voulu m'empêcher,

Les habitants de la rue Mademoiselle, et M. Chébeaux en particulier, reprochèrent maintes fois leur inconduite aux Malatra, dont on voit ci-dessous, la petite fille Georgette.

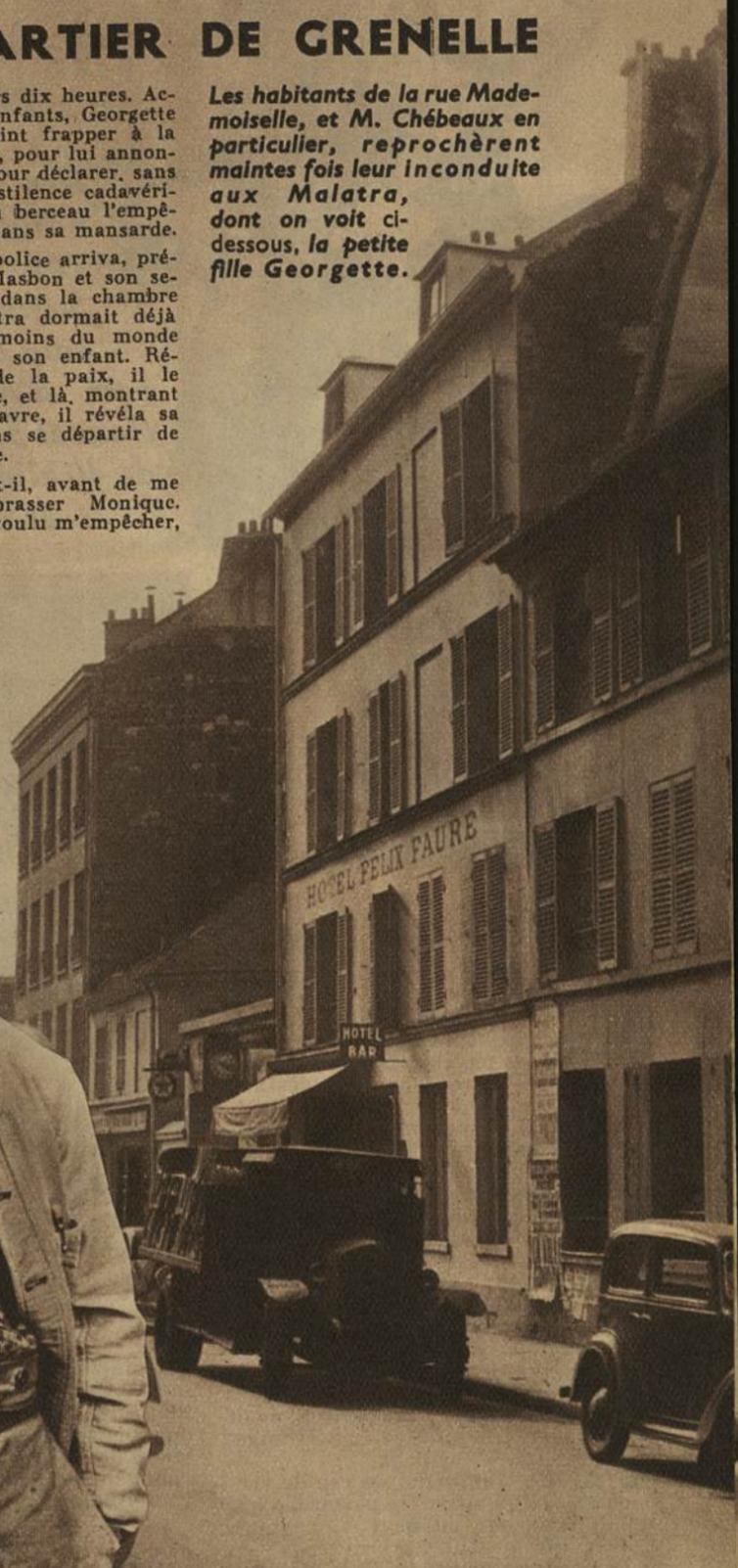
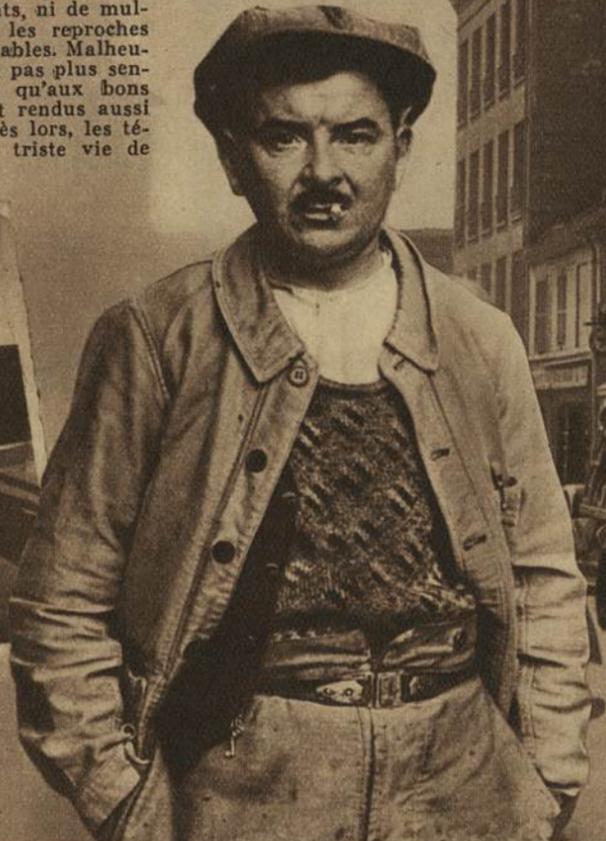


Malatra, qu'on voit ci-contre, portant son petit Paul, était un alcoolique incorrigible, doublé d'un père dénaturé.

« famille » se résolurent à faire intervenir la crainte, pour que les Malatra prissent enfin conscience de leurs devoirs. Plusieurs fois, Mme Besse alla confier son émoi au commissariat du quartier. Des lettres furent, par d'autres plaignants, adressées à la préfecture de police, ainsi qu'aux œuvres d'assistance sociale. Le livreur et sa femme furent donc officiellement blâmés du criminel laisser-aller dont pâtissaient leurs enfants ; mais ces reproches strictement verbaux restaient, malheureusement, sans aucune efficacité...



Hélas ! que ne s'est-on soucié d'intervenir plus énergiquement pour délivrer plus tôt les pauvres enfants Malatra de leur sort lamentable ! Au moment où la misérable situation de ces petits fut signalée aux autorités responsables, il était encore temps de secourir les quatre gosses. Maintenant, il n'y en a plus que trois qui ont pu survivre aux misères qu'ils ont endurées. La dernière née, Monique, le bébé d'un an, n'est plus de ce monde. Son frère cadavre a d'ailleurs été découvert dans des circonstances qui ajoutent l'horreur à l'indignation et à la pitié.



mais j'ai insisté, et c'est ainsi que j'ai su que la petite était morte.

A l'odeur pestilentielle qui stagnait dans la mansarde, il était pourtant hors de doute que la mort du malheureux bébé remontait à plusieurs jours.

Le lendemain matin, la mère dénaturée était arrêtée à son tour, chez sa « copine » de la rue de l'Abbé-Groult. Le commissaire de Grenelle la pressa aussitôt de questions ; mais il n'obtint, en fait d'aveux, qu'une incohérente confession :

— Dimanche dernier, j'ai été réveillée dans la nuit par mon petit garçon, qui voulait boire. Avant de me recoucher, je me suis penchée sur le berceau de Monique. La petite ne respirait plus. Elle était froide. J'ai compris qu'elle était morte, mais je me suis remise au lit sans réveiller mon mari ; et, depuis, je l'ai empêché d'approcher du berceau. Je ne voulais pas non plus que mes enfants s'aperçoivent que leur petite sœur était morte. Pourquoi ai-je agi ainsi ? Je n'en sais rien ! Je ne sais pas non plus ce qui a pu provoquer la mort de Monique. La semaine dernière, elle a attrapé un rhume. C'est peut-être la toux qui l'a fait mourir...

L'autopsie, pratiquée par le docteur Paul, allait confirmer que le pauvre bébé avait succombé à une broncho-pneumonie ; mais l'éminent praticien devait signaler, en outre, dans ses conclusions, que l'état squelettique de la petite Monique témoignait d'un absolu manque de soins. De plus, les constatations relevées à l'autopsie attestaient que le petit cadavre était

déjà depuis deux semaines en état de décomposition, au moment où la mort de leur enfant avait été avouée par les Malatra.

Sans doute la crainte du châtiement fut-elle la cause du mutisme que garda, pendant quinze jours, le couple dégénéré dont le pauvre bébé était mort par sa faute. Mais, pour garder un pareil silence, tout en vivant près d'un cadavre, quelle monstrueuse créature faut-il être ! Dans la sinistre galerie des parents dénaturés, les Malatra ont assurément leur place parmi les plus exécrationnels qu'on ait connus.

Noël PRICOT.

ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

	6 mois	12 mois
France et Colonies	41 »	77 »
Etranger, Union postale	54 »	99 »
Etranger, Autres pays	64 »	119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

DES TRAFIQUANTS DE DROGUE travestis en religieux !

**Des trafiquants de
narcotiques, déguisés
en Pères et
Sœurs franciscains,
sont arrêtés dans le
port d'Alexandrie et
trouvés porteurs de près
de 40 kilos de haschisch
et d'opium.**



ALEXANDRIE

(De notre correspondant particulier.)

La sirène exhala sa plainte déchirante.

Le Marco Polo, luxueux paquebot italien desservant les pays du bassin méditerranéen, allait lever l'ancre à destination de l'Europe.

A bord, il y eut comme un remous parmi les passagers, les parents et les amis venus leur dire adieu.

Et la scène classique des départs se renouvela : embrassades rapides, passionnées, tendres, désespérées, impatientes, poignées de mains hâtives, recommandations multiples formulées d'une voix mal affirmée, yeux humides ou brillants...

Et soudain, cette foule s'écarta avec respect. Quatre religieux venaient de paraître : deux pères et deux sœurs franciscains. L'un des prêtres avait une barbe noire qui ascétisait étrangement ses traits anguleux.

Ils se dirigèrent d'un pas rapide vers la coupée, atteignirent la passerelle qui reliait le bateau au quai d'amarrage, la franchirent et furent à terre.

Ils fendirent, sans ralentir, une autre foule, celle qui se trouve invariablement dans l'enceinte douanière de tous les ports et qui est toujours formée d'individus hétéroclites : camelots, portefaix, guides, badauds, changeurs, curieux et désœuvrés...

Ils arrivèrent ainsi devant le contrôle et marquèrent un imperceptible recul en voyant là, contrairement à l'habitude, de nombreux agents de police.

Pourquoi cette émotion ?

Ces bons pères, ces dignes sœurs avaient-ils donc quelque chose à se reprocher ?

Le sagh (1) withfield, sous-chef du bureau d'information des narcotiques, en était convaincu. Il savait qu'ils n'étaient pas très catholiques. Et il n'hésita pas à leur demander de le suivre dans la salle des fouilles !

Les témoins de la scène en étaient atterrés ! Quant aux intéressés, ils le prirent de très haut.

— Mais c'est impossible, monsieur l'officier ! s'écrièrent-ils. C'est une véritable iniquité ! Vous osez astreindre des ecclésiastiques à cette basse humiliation ?

Mais le sagh withfield, qui en a bien vu d'autres, ne se laissa pas impressionner par cette avalanche de protes-



**Malgré leurs vêtements respectables,
les dignes religieux n'étaient pas, on
va le voir, très catholiques.**

tations indignées et les emmena au poste.

L'officier ne s'était pas trompé. Les inoffensifs religieux étaient, en réalité, des trafiquants de narcotiques qui, pour tromper la redoutable vigilance de la maréchaussée, avaient eu l'audacieuse idée de se déguiser en franciscains.

Les malandrins, avec la complicité d'un garçon du Marco Polo, espéraient pouvoir, sous la respectable défroque, introduire sans coup férir dans le pays une importante quantité de stupéfiants. Des pains de haschisch et d'opium, totalisant un poids de 40 kilos, furent découverts sur eux.

Les drogues avaient été fixées à mê-

me la peau, au moyen de fines bandelettes de gaze, comme on s'en sert pour les pansements sur la poitrine, sur les jambes, sur les bras !...

Un des contrebandiers, à la suite du choc moral consécutif à son arrestation, dut être hospitalisé immédiatement et succomba quelques jours après.

Ajoutons qu'une des pseudo-sœurs est mère de plusieurs enfants en bas âge et en attend bientôt un autre encore !

C'est la misère noire dans laquelle son ménage se débattait qui l'a poussée à devenir une empoisonneuse publique...

Par ailleurs, la police a appréhendé deux ou trois individus soupçonnés d'appartenir à la bande sous les verrous.

Le beau coup de filet du B. I. N. était le prélude d'un second, tout aussi brillant.

Une quinzaine de jours plus tard, en effet, à l'arrivée du Mariette Pacha qui amenait M. Edouard Herriot sur les rives du Nil, cet organisme dont on ne saurait assez louer la bienfaisante activité, mettait également la main sur une seconde expédition de haschisch et d'opium, tout aussi importante que la première.

Il avait appris par les faux religieux, au cours de l'impitoyable interrogatoire qu'ils subirent, qu'elle arriverait par le palace flottant des Messageries Maritimes.

Il prit, cela va de soi, les dispositions nécessaires pour la saisir et mettre la main au collet de celui ou de ceux qui devaient la livrer. Ils étaient deux et faisaient partie de l'équipage.

Ignorant que leurs complices s'étaient laissés prendre, ils n'hésitèrent pas une minute à remettre au sagh withfield qui, pour l'occasion, se présenta à eux comme étant un des affiliés de la bande, la « marchandise » !

L'affaire a des ramifications importantes en France et au Liban.

Ceux qui la montèrent ici sont à l'heure actuelle entre les mains de la justice.

Même sort pour les « associés » de Beyrouth, à l'exception pourtant d'un seul dont la disparition ne tardera sans doute pas à être écourtée.

Il est probable que la sûreté de Marseille s'occupera de ceux qui expédieront « en transit » les narcotiques, pour endormir la méfiance des autorités égyptiennes.

Raphaël SORIANO.

**Sous les habits franciscains, les pains
de haschisch et d'opium remplaçaient
médailles et chapelets.**



IDEAL FARDS

120, rue La Boétie. PARIS-8^e

LE ROUGE A LÈVRES IDÉAL



UN ROUGE GRAS QUI TIENT
réellement vingt-quatre heures

RÉSISTE AU BAISER

mais ne dessèche pas les lèvres

Clair, Moyen, Rubis, Capucine, Orangé, Grenat,
Feu. — Étui luxe : 20 fr. — Recharge : 10 fr.

DANS LES MAGASINS CHICS

VOS SEINS



trop petits, descendus
ou trop gros, seront en
quelques jours ronds,
fermes et bien en
place, quel que soit
votre âge ou votre cas.
Écrivez-moi en toute
confiance comme à
une amie, je vous en-
verrai gracieusement
la recette merveilleuse,
d'usage externe et
sans aucun danger
pour la santé, que
vous emploierez en
secret. Méthode ac-
tuellement employée
par la plupart des
vedettes du théâtre et

du cinéma et recommandée par les spécialistes
esthéticiens. Discrétion absolue. Mme EVA (Laba-
ratoire D-2, 12, rue des Archives, Paris).

Quelques attestations :

Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes
seins abîmés par la maternité. Merci !

(Mme L. à Clermont-Ferrand.)

...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poi-
trine, j'essayai votre merveilleuse recette externe
et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur
normale et très ferme. Toute ma reconnaissance.

(Mlle D. à Paris.)

...mes seins trop gros et lourds sont devenus
petits et fermes grâce à votre produit. Ma
gratitude émue.

(Mme C. à Evreux.)

...et (à mon étonnement je vous l'assure) mes
seins se sont arrondis.

(Mme N. à la Roche-s-Yon.)

En 10 ou 15 jours, j'ai obtenu une belle poitrine.
Je vous dis encore une fois merci.

(Mlle R. à Epervain.)

"succès garanti"

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45



RIDES, patte d'oie, coin du nez, de

la bouche, du front, etc. ;

poches des yeux, paupières fripées, points

noirs, bajoues, cou flétri, atténués en 8 j.

Disparus en 1 mois. Méth. nouv. sensation-

nelle. Facile chez soi, en secret. Écrivez-moi

pour envoi gratuit Smer MAS, 36, r. de la Glacière, Paris

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en
trois jours, améliorer votre santé et prolonger
votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de
mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Re-
couvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue
claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la
cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez,
demandez mon livre, si intéressant pour tous les
fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.
Remèdes Woods Ltd. 167 Strand (219 T.A.P.).
Londres W. C. ?

(1) Saghh, major.



Exayudante-verdugo, (aide bourreau) Vicente Gasset (ci-contre) a eu l'occasion de manier lui-même le levier de la hideuse machine de mort.

El garotte, la machine à étrangler les condamnés à mort, ne figure plus à l'inventaire du matériel pénitentiaire espagnol.

Mais on "garotte" toujours dans certains États de l'Amérique, notamment à Cuba.

Certains récits ont décrit le "garotte" comme un outil moyenâgeux, conçu pour donner une mort lente, aggravée d'effroyables tortures.

En toute impartialité, animés par le seul souci de l'exactitude, nous offrons à nos lecteurs, pour la première fois, un document rigoureusement précis sur ce mode d'exécution capitale.

"EL GARROTTE"

LA MACHINE À ÉTRANGLER

Confidences d'un aide-bourreau recueillies par

HARRY GREY



née, grâce à la formidable démultiplication de la vis centrale qui commande l'engin.

L'homme pointe son index vers mon carnet : — Et n'omettez pas de dire que la véritable appellation du garotte, c'est garotte vile. Entendez par là que ce système de mise à mort, que la révolution a supprimé, était réservé aux seuls criminels de droit commun.

Mon premier condamné... souvenir ineffaçable

Vicente Gasset m'affirme qu'il n'oubliera jamais vivrait-il cent ans, le nom du premier condamné qu'il aida à mettre à mort, dans la cour de la pri-

Le vent d'émeute, en ce 20 juillet 1936, faisait claquer la bandera noire de la F. A. I., au-dessus du cortège tumultueux qui descendait la calle Casanova, à Barcelone, en hurlant une complainte révolutionnaire qu'accompagnait, de temps à autre, le miaulement d'une balle perdue.

Au deuxième rang, entre un anar farouche et une miliciana au visage d'illuminée, je vois encore ce manifestant ruisselant de sueur qui porte, avec effort, une solide hampe au bout de laquelle pend une espèce de machine en acier brut. Avec ses barres, ses chaînes, son carcan, l'instrument paraît avoir été arraché d'un chevalet de torture. De fait, la sinistre apparence de l'outil n'est pas trompeuse. Suspendu à une ficelle, un écriteau crie, hurle son nom : « el Garrote ». Ces manifestants déchaînés, qui viennent de saccager la prison, ont arraché de son socle, de son lourd poteau de fonte, la « machine à étrangler » du verdugo (bourreau) espagnol !

Un cri de haine, bien rythmé, s'élève des rangs :
Verdugo, ladrone vile,
Verdugo... asesino !

Mon regard s'éloigne de la hideuse ferraille qui bringueballe et grince au bout de sa perche. Je me dresse sur la pointe des pieds pour essayer d'entrevoir, dans le cortège, une silhouette qui doit être là... une silhouette d'homme aux mains liées, aux habits en lambeaux, au visage couvert de sang et de crachats. Je cherche, vous le devinez, le propriétaire de la sinistre mécanique...

Et voilà qu'un manifestant semble deviner ma pensée :

— On a eu l'outil..., mais le bourreau et ses aides ont f... le camp, heureusement pour eux !

Une miliciana éclate d'un rire mauvais :

— Segure, si on les avait trouvés, ils n'échapperaient pas à leur propre garrote, les chiens pourris !

Vicente Gasset,

horticulteur et aide-bourreau

J'ai déniché, dans une villa de la banlieue toulousaine, un des rescapés de cette expédition punitive : Vicente Gasset, un robuste gaillard de trente-cinq ans, ex-premier aide de l'exécuteur au garrote. Horticulteur émérite — nombreux envois primés dans les expositions — Gasset, occupé à mettre en pot des tulipes, essuie à son tablier bleu ses mains terreuses, fait briller un sourire :

— Quèrre una cervesa ?

L'instant d'après, nous avons chacun vidé notre canette. Je tire mon calepin de ma poche, et, à brûle-pourpoint, je pose la première question :

— Somme toute, votre garrote, c'était un moyen d'exécution un tantinet barbare ?

L'ex-aide-bourreau hoche la tête :

— Le garrote moderne, la « cravate de fer » tue plus vite que la corde, plus proprement que la guillotine, plus sûrement que la chaise électrique.

— Mais, cependant...

— Ecoutez bien : le garrote moderne est le seul mode d'exécution au monde qui offre au condamné deux morts différentes simultanées. L'appareil est à double action. Le « carcan » brise le larynx, tandis que la « pointe », par derrière, écrase les vertèbres cervicales. Et cette double action est quasi instantanée.

Les manifestants de la F. A. I. (ci-dessus, à gauche) promenaient dans les rues de Barcelone le "matériel pénitentiaire" saisi dans la prison dévastée. Le "garrote" (ci-dessous) prêt à fonctionner.



son de Valence. L'homme s'appelait Sébastien Llerch. C'était, me dit-il, un gars de labour qui était parvenu à épouser sa patronne, Maria Vandrall, une fermière de Castellon. Bien avant les épousailles, ce Llerch, qui n'ignorait point que la ferme appartenait pour moitié à Maria Vandrall et pour l'autre moitié à son frère Felipe, avait dit à ses amis : « Qu'il saurait bien, une fois dans la place, se débarrasser de ce beau-frère. » Mais il se trompait. Jamais, à aucun moment, Felipe Vandrall n'accepta de vendre sa part de la propriété et ce refus coûta deux vies, la sienne, à lui Felipe, et celle de sa sœur. Deux coups de fusil, un « doublé », tiré à bout portant par Llerch sur son beau-frère et sur sa femme, au cours d'une discussion...

Gasset me décrit le cérémonial de l'expiation subie par l'assassin :

— Placé « en chapelle » à huit heures du soir, Sébastien Llerch est avisé qu'il n'a plus que dix petites heures à vivre. L'aumônier, qui s'apprête à passer à ses côtés une nuit blanche, commence, selon l'usage, à lui expliquer « que tous les êtres humains sont mortels, et que l'avance sur l'horaire que les juges lui ont imposée n'a rien d'effrayant... ». Quand nous nous présentons à la geôle, mon patron Gardina, mon collègue Boltan et moi-même, pour prendre livraison du condamné, le gars tourne vers nous son visage livide, aux traits tirés :

« — Señores, j'ai promis au padre d'être vaillant, de racheter mon crime par une mort courageuse. *Per favor*, ne me fais pas trop souffrir ! »

« Alors, le patron viole la règle qui interdit aux bourreaux d'adresser la parole à ceux qu'ils vont tuer.

« — Marche en paix, dit-il, à son patient. Je te promets que tu ne souffriras pas ! »

« Après quoi nous procédons à la toilette.

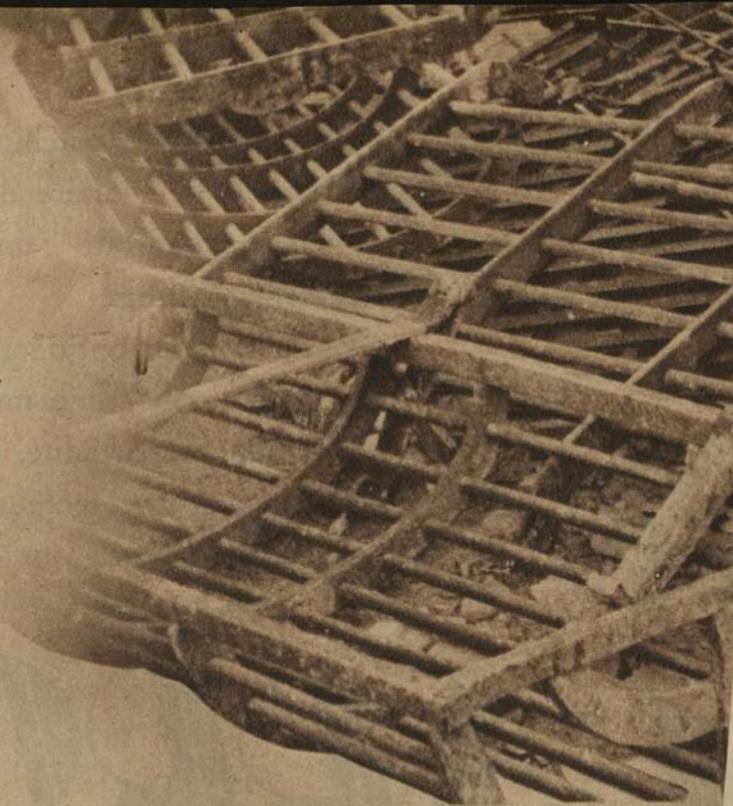
« La « toilette », c'est une façon de parler. En fait, on se contente d'échancrer la chemise de Llerch et d'enchaîner ses poignets et ses chevilles. Moi le soutenant à droite, mon collègue le soutenant à gauche, nous l'entraînons, précédés par le padre, dans la cour où se dresse l'échafaud, nous l'aïdons à monter les cinq marches, nous le faisons asseoir sur la sellette, tout contre le poteau, derrière lequel se tient le patron, debout, les deux mains sur la barre du levier. L'homme promis au trépas tremble, ses dents claquent. Les assistants — magistrats, témoins officiels, journalistes — regardent avec gêne, vaguement angoissés, le visage du moribond que verdit la peur. D'un geste rapide, mon collègue Boltan le cache, ce visage, sous une cagoule à fermeture éclair, tandis que, d'une main plus qu'incertaine, j'ajuste le carcan du *garrotte*. J'enfonce la goupille, je me redresse...

« A l'instant même, je vois les grands bras du patron qui actionnent vigoureusement le levier. Un tour, deux tours..., le condamné, sur sa sellette, gigote furieusement... J'entends, pour la première fois, l'horrible bruit des vertèbres broyées par la pointe. Puis le corps retombe, flasque, encore agité par des soubresauts qui vont diminuant. C'est fini. Les assistants, blêmes, se recoiffent. Mon collègue arrache la cagoule, révèle le visage aux yeux révulsés, à l'expression indescriptible. Le médecin s'approche, constate que la mort a fait son œuvre..., et moi, Vicente Gasset, j'entraîne le patron dans un coin de la cour et je lui donne ma démission !

L'ex-aide-bourreau se hâte d'ajouter, en baissant le ton :

— Cette démission, je l'ai reprise le lendemain, mais seulement après que le patron m'eût juré que Llerch n'avait pas souffert plus d'une seconde. Et disons la vérité : qu'est-ce que la courte souffrance d'un condamné à mort, à côté des tortures endurées par le matador qu'éventre la corne du taureau !

D'énormes barreaux de fer, des gardes armés... Le condamné se trouvait déjà retranché de la vie.



Juan Lopez, condamné récalcitrant

Vicente Gasset relève la manche de sa chemise, et me montre, sur son avant-bras gauche, les traces d'une vieille blessure :

— C'est le condamné à mort, Juan Lopez qui m'a mordu...

Il précise :

— Juan Lopez était un *timadore* (escroc), professionnel, possesseur d'un casier judiciaire à rallonge. Un peureux, un lâche, qui après avoir plongé son couteau dans le dos de son associé, le *timadore* Balanguéz, l'acheva en lui écrasant la tête avec une lourde cruche.

« Lopez est un costaud, qui mesure près de deux mètres. La « mise en chapelle » ne l'a pas adouci, au contraire. Le directeur de la prison nous a informés qu'à plusieurs reprises, au cours de la nuit, il a grossièrement injurié le padre. Maintenant, c'est notre tour. Dès qu'il nous aperçoit, Lopez éclate : « Vous voilà, hommes de mort, assassins salariés ! Moi, j'ai tué par vengeance, tandis que vous, vous allez me tuer pour gagner quelques pesetas ! *Vergogna!* Je préfère ma place à la vôtre ! » Six robustes *guardias* se tiennent aux côtés du gars, prêts à la coiffer comme un sanglier. « Faisons vite, ordonne le patron. » Je me penche pour encercler les chevilles du condamné dans les lourdes manilles d'acier, et brusquement l'accident arrive. L'homme se baisse d'un seul bloc, et plonge ses dents à travers le couteau de mon veston léger, dans la chair de mon avant-bras !

« Les matraques s'abattent sur le crâne du forcené. On me dégage, on me conduit à l'infirmerie, on me fait un pansement et une piqûre antitétanique. Et alors, tandis que le condamné, définitivement maîtrisé, corrigé à zéro, attend qu'on le traîne — et il faudra quatre hommes pour le traîner — au *garrotte*, une discussion extra-légale s'élève entre mon patron et le directeur de la prison : Lopez possède de l'argent au greffe, et le bourreau tient à savoir « s'il ne serait pas possible d'obtenir l'ajournement de l'exécution, afin de me permettre, à moi le blessé, d'intenter au condamné une action en dommages-intérêts ! » Mais, comme il faut s'y attendre, un coup de téléphone nous apprend qu'en pareil cas, seul l'Etat est responsable, et Lopez, qui hurle, qui écume, qui se débat comme un fou furieux, est traîné vers son destin.

Une « fournée » de quatre, en une seule séance

Un matin, la machine à étrangler a ôté la vie à quatre condamnés, quatre assassins nommés Marti Hierro, Artemio Salgar, Buenaventura Huerta et Rodrigue Falemp, tous affiliés à l'organisation des *pistoleros*. Le quatuor, opérant à Murcia, s'était introduit dans la villa d'un de ces usuriers qui pululaient en Espagne. Après avoir longuement torturé le bonhomme — un nommé Aureli Tajuna — pour l'obliger à désigner l'endroit où il planquait ses dours, les bandits le tuèrent, ainsi que sa femme et sa fillette — huit ans ! — à coups de pistolet. Repérés et retrouvés, grâce à leurs empreintes digitales, les gaillards ne purent qu'avouer.

— Sachant fort bien qu'il s'agissait de futurs « clients », me dit Gasset, je m'en fus les voir à l'audience. « Nous sommes des *politiques*, clamaient-ils. Nous avons tué et volé pour procurer des fonds à notre caisse noire. Si l'on veut nous condamner à mort, qu'on nous condamne à la fusillade, mais pas au *garrotte vile!* » Et le *juzgado* de leur répondre :

— Si vous n'aviez pas tué l'enfant, on pourrait peut-être vous accorder la faveur de mourir sous les balles. Mais vous avez tué l'enfant, misérables, et pour vous, il ne peut y avoir qu'une expiation : le *garrotte!*

« Pour Hierro et Salgar, le patron manœuvra lui-



même le levier. Pour Buenaventura Huerta, ce fut mon collègue Boltan qui se chargea de l'expédier. Les deux premiers condamnés, des Aragonais, au visage dur, farouche, avaient marché à la mort d'un pas ferme, sans prononcer un mot. Leurs corps, recouverts de toile blanche, s'allongeaient côte à côte dans un coin de l'échafaud, derrière la *maquina*. Vient le tour de Huerta. Dès qu'en gravissant les marches, il aperçoit les cadavres de ses complices, il pousse un cri terrible :

« — Nous sommes des martyrs ! Juges, arrêtez cette boucherie ! *Per favor*, écoutez... »

La cagoule étouffe sa voix, la goupille glisse dans le loquet de fermeture du carcan, la crémaillère tire le collier de fer vers le poteau... ça y est ! *mon collègue a « réussi » son premier client!* Buenaventura Huerta a payé...

« J'entends la voix du patron qui me demande si je veux « opérer » le dernier patient, ou s'il doit lui-même se mettre au levier. J'hésite, un court instant. Je regarde les assistants dont les visages défaits disent l'incommensurable écoeurément, je regarde les trois corps alignés, je regarde le *garrotte*, machine insensible qui continuerait bien, la garce, à en étrangler toute la journée... »

J'ai tué...

Vicente Gasset, bras tendus, poings fermés, fait devant moi le simulacre de manœuvrer le levier du *garrotte* :

— Pour exécuter Rodrigue Falemp, le chef de bande, condamné, comme tel, à mourir le dernier, il m'a fallu cinq tours. Ah ! Je m'y vois encore... tandis que l'homme, une brute puissante, s'avance, en traînant ses chaînes, vers la machine que tente, en vain, de lui masquer le padre ; mes yeux sont rivés sur la gorge du gars, sur sa robuste encolure, sur le milieu de cette nuque qu'il me va falloir défoncer...

« La mort m'a choisi, moi Vicente Gasset, pour accomplir le sort de cet homme. La mort m'a donné carte blanche. Allons, il n'est plus temps de reculer.

« Comprenez-moi bien. Il ne s'agit pas de porter à un être humain un coup de poignard, ou de lui tirer un coup de pistolet, gestes qui peuvent le tuer, certes, mais qui peuvent aussi bien le blesser, sans plus. Non, il s'agit d'accomplir, ici, un geste qui donnera sûrement la mort... »

« Ça y est ! Le signal ! La goupille bloque le carcan ! J'accomplis le geste, et je le trouve facile, terriblement facile... et je devine, en broyant la nuque, en écrasant le larynx de Rodrigue Falemp, que le patron ne m'avait pas menti en m'affirmant que les condamnés n'avaient pas le temps de souffrir !

Une « vedette » dans le « public »

— Un que la peur de mourir tenait au ventre, c'était Garcia Malone, me dit encore Gasset. Ce montagnard de la sierra de Guadarrama avait fait un



Ci-dessus, de gauche à droite : La porte d'une cage de condamné à mort. Une exécution au "Garrotte". Grillage du parloir des condamnés. Ci-contre, à droite : le mécanisme du "Garrotte". A droite, en bas : arrestation, par la police et les guardias, d'un "client" dangereux.

enfant à sa bonne, et l'avait obligée, deux heures après l'accouchement, à le tuer en le jetant dans une bassine d'eau bouillante. Quelques jours plus tard, on lui apprit que la petite avait jasé. Il ne fait ni une ni deux. Il descend à Madrid, se procure du cyanure, et, de retour au village il empoigne la bavarde, la renverse sur son genou, et lui enfourne une dose de poison dans la bouche, la tuant net. Son coup fait, il ameuté les voisins, crie au suicide, mais se heurte à l'incrédulité générale, et aux témoignages accablants des voisins chez qui la bonne a jasé et du droguiste qui a vendu le redoutable poison. Arrêté, jugé, il est condamné à « essayer la cravate de fer ».

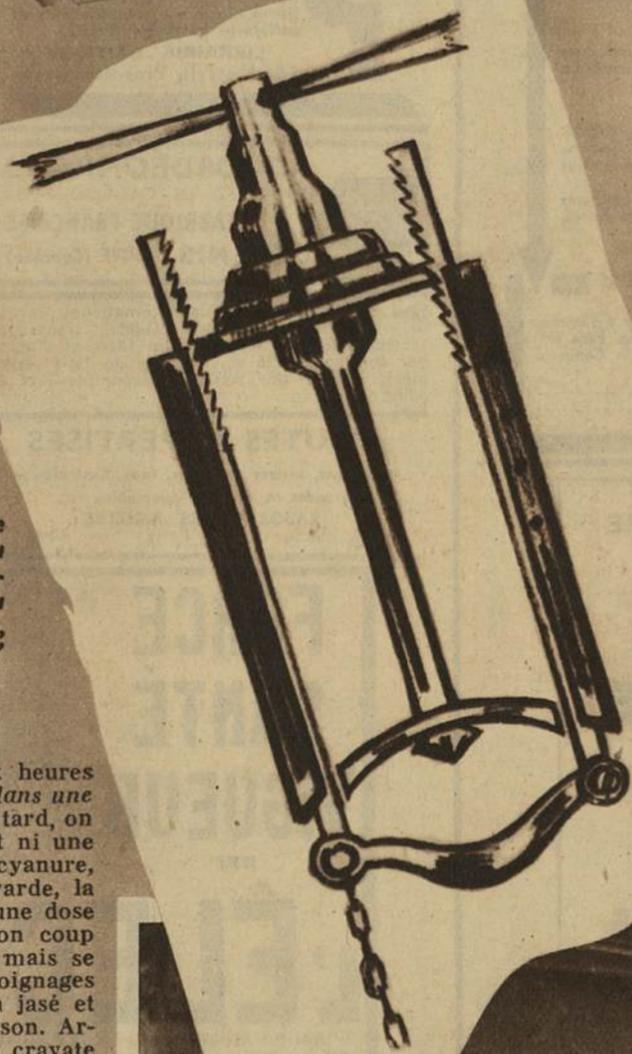
« Garcia Malone avait, comme tant d'autres, promis au prêtre de mourir avec courage et résignation. Ouais ! Cette bonne résolution, prise à la fin de sa dernière nuit, passée « en chapelle », ne devait pas tenir devant l'échafaud. Parvenu sur l'estrade, le condamné, qui jusque-là s'est montré docile, se dégage, d'une brusque secousse, de nos poignes, traverse le plancher en trois sauts et, se jette littéralement en bas de l'estrade, pour tomber au beau milieu des assistants, qui se reculent vivement, et nous regardent avec indignation.

« Le front du condamné a heurté avec rudesse les pavés de la cour. Il saigne. Tandis que nous nous ruons pour le relever, il supplie les assistants d'intervenir en sa faveur, proteste de son innocence, jure qu'il a des révélations à faire, enfin il étale une couardise qui touche à l'abjection. En hâte, nous le remontons sur l'estrade, nous le plaçons sur la sellette. Il répète sans cesse : « Pitié ! pitié ! » et puis d'un seul coup il se tait, le souffle coupé net par le resserrement du carcan. Les mânes de la petite bonne foudroyée par le cyanure et le nouveau-né ébouillanté vif peuvent reposer en paix.

Un cou de femme dans le carcan mortel

C'est à contre-cœur que Vicente Gasset me narre l'exécution d'une femme, la senora Juanita Gomez, meurtrière de deux maris et d'un beau-fils, virago haineuse et cupide, messaline aux instincts cruels.

— Son premier mari était mort d'étrange façon. Il était tombé dans un puits. Mais, comme il avait coutume, de temps à autre, de boire un coup de



trop, personne ne s'étonna. Nantie, par ce décès, d'une orangerie en pleine prospérité, la veuve, dont la légèreté était de notoriété publique, s'amusa ferme pendant deux ans. Puis, un beau jour, on apprit qu'elle se remariait avec un gros mareyeur de Valence, commerçant cosu, solidement pourvu en dourous, veuf lui-même et père d'un garçon de douze ans. Ce mariage dura dix-huit mois. Un soir, la belle Juanita téléphona au médecin : « Venez vite, vite ! Mon mari et mon beau-fils sont empoisonnés ! »

« Refus de permis d'inhumer. Autopsie. Intervention de la famille. Bref, on boucle la mégère, on obtient ses aveux, on subit ses crises de nerfs, ses scènes de larmes, ses violents accès de repentir admirablement simulé.

« En prison, elle vit dans la chambre commune, mange au réfectoire — elle a refusé, par ladrerie, de payer le loyer d'une cellule. Un soir, après le repas, la directrice lui fait signe :

« — Ce soir, vous ne montez pas au dortoir. Venez. Il vous faut entrer « en chapelle ». C'est pour demain matin. Soyez forte.

« Anéantie, écrasée tout d'abord par la terrible révélation, Juanita Gomez a tôt fait de se reprendre.

« — On ne peut me tuer, crie-t-elle. J'ai de l'argent. Beaucoup d'argent. Ma grâce, je suis prête à la payer ! »

« — Voyons, vous savez bien que c'est impossible. Et puis vous n'avez pas tant d'argent que cela.

« Mais la condamnée bondit :

« — Je vous dis que j'ai beaucoup d'argent... j'ai un compte personnel auquel nul ne peut toucher. Je le donnerai, cet argent, pour obtenir ma grâce... Je ne veux pas mourir... »

« Quand nous venons, à l'aube, prendre livraison de sa personne, Juanita Gomez est en train de signer, devant un notaire spécialement appelé, une donation de tous ses biens terrestres... à une œuvre qui s'occupe des pauvres et des malades.

Et Vicente Gasset conclut :
« Elle monta sans trembler sur l'estrade, et, affichant un beau courage, introduisit d'elle-même son cou dans le carcan... »

Récit recueilli par Harry GREY.

Solution de notre problème policier

Qui a tué O'Connor :

C'est Harley qui a tué son complice dans la crainte que ce dernier disparaisse avec sa part de l'escroquerie.

Lui seul, connaissait la chambre occupée par O'Connor, qui lui a ouvert, alors qu'il commençait à se dévêtir. Il avait, au préalable, laissé la porte de l'hôtel ouverte pour ménager sa fuite.

Piget avait remarqué la cigarette ayant brûlé le tapis, semblable à celles fumées par Harley (photos 1 et 4). O'Connor ne fumait que la pipe. Bernardi ne fumait pas. Ce dernier n'avait suivi O'Connor que dans le but de découvrir son refuge pour le faire arrêter.



POUR ÊTRE BELLE POUR ÊTRE FORT



N'avez-vous jamais envié ces couples splendides qu'on rencontre sur les plages ou dans les salons, et qui sont le point de mire de tous les regards ? Et n'avez-vous point soupiré : « Ah ! Si je pouvais être comme cela ! »

Vous pouvez l'être. Il vous suffit de connaître le moyen et de l'appliquer : croyez-vous que ces êtres que vous admirez, ces êtres d'élite, si beaux, si fiers, si conscients de leur supériorité, se soient « faits » tout seuls ? Non, ils ont formé leur beauté, leur force, leur grâce. Vous pouvez en faire autant, vous. Et ne dites pas : « Trop tard... »

Quel que soit votre âge. Quelles que soient les imperfections physiques que vous déplorez : embonpoint, maigreur, asymétrie, difformité légère, musculature insuffisante (et vous, Madame, poitrine affaiblie, rides, teint brouillé, maux continuels), votre corps recèle les réserves d'énergie capables de faire contrepoids à ces défauts et de les faire disparaître. Le tout est de mettre en œuvre vos ressources vitales. C'est ce que fera **POUR VOUS, MONSIEUR, « DYNAM »**

Cette méthode absolument nouvelle et naturelle vous donnera **des muscles en 30 jours**

et, par la rééducation interne de toutes vos fonctions (respiratoire, circulatoire, digestive, nerveuse), la transformation de votre osature et le développement de votre musculature, fera de vous **UN HOMME NOUVEAU EN 180 JOURS**

en pleine forme, parfaitement proportionné, beau, plein de santé et d'allant, de puissance et d'autorité ; vous vous reconnaîtrez à peine dans votre miroir, vos amis s'émerveilleront de ce changement, vous serez admiré, envié, heureux.

POUR VOUS, MADAME, « DYNORA »

méthode d'éducation corporelle, sans drogues, sans fards, sans appareils, sans électricité, réalisera votre transfiguration au moyen d'un système harmonique scientifiquement déterminé et dosé pour le corps féminin par nos médecins, nos gynécologues, nos physiologistes, nos spécialistes de l'esthétique féminine. Des exercices quotidiens d'

EDUCATION FACIALE

effaceront de votre visage les marques de l'âge ou de la fatigue, rendront à vos chairs cette fermeté, cette plénitude, à votre teint cette fraîcheur qui sont le signe triomphant de la jeunesse et de la santé. En quelques semaines vous aurez obtenu de

MERVEILLEUX RESULTATS

Plus de maux, plus de défauts. Une ligne magnifique, des chairs fermes, un visage rajeuni, rafraîchi, gai, des yeux et un teint clairs, une poitrine remodelée, jeune, superbe, des proportions ennoblies, une allure sportive et victorieuse ; vous dégagerez grâce, charme, séduction ; vous serez jeune, vous serez belle... pour toujours.

Renseignez-vous sur ces merveilleuses méthodes de rééducation moderne en demandant nos brochures gratuites au moyen du ou des bons ci-dessous, et en joignant 2 francs en timbres par brochure désirée, pour frais d'expédition.

Pour ne pas oublier, découpez ou recopiez donc ces bons maintenant et postez-les aussitôt.

BON GRATUIT

BON GRATUIT

à découper ou à recopier et à adresser à Dynam-Institut (Service 79), 25, rue d'Astorg, Paris (8^e) pour un exemplaire de « Comment former ses muscles ». L'éducation physique de la Nation française.
Nom
Adresse

à découper ou à recopier et à adresser à l'Institut Dynora (Service 79), 25, rue d'Astorg, Paris (8^e) pour un exemplaire de la brochure « Comment former sa beauté ».
Nom
Adresse

CAISSE AUTONOME DE LA DÉFENSE NATIONALE

EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

OBLIGATIONS 5%.

ÉMISES A 980 FRANCS

AMORTISSABLES ENTRE 15 NOVEMBRE 1941
ET LE 15 NOVEMBRE 1968 PAR

TIRAGES AU SORT ANNUELS

LES TITRES SORTIS AU TIRAGE
ÉTANT REMBOURSÉS A

120 %.

DE LA VALEUR NOMINALE

COUPURES de 1.000, 5.000 et 50.000 FRANCS

REMBOURSABLES D'AUTRE PART AU PAIR AU GRÉ DES PORTEURS

le 15 MAI 1941 - 1944 - 1947 - 1950 - 1953
1956 - 1959 - 1962 - 1965 - 1968

MÊMES PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS QUE LES RENTES 3%
PERPÉTUELLES. EXEMPTES DE TOUTES TAXES SPÉCIALES
FRAPPANT LES VALEURS MOBILIÈRES

**Remboursement anticipé à 120%,
à partir du 15 Novembre 1941**

SOUSCRIPTIONS REÇUES AUX CAISSES CI-APRÈS :
MINISTÈRE DES FINANCES, SERVICE DES ÉMISSIONS (Pavillon de Flore)
RECETTE CENTRALE DES FINANCES ET RECETTES-PERCEPTIONS DE LA SEINE
TRÉSORERIES GÉNÉRALES, RECETTES DES FINANCES ET PERCEPTIONS
RECETTES DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES
BANQUE DE FRANCE, SIÈGE CENTRAL, SUCCURSALES et BUREAUX AUXILIAIRES

LISEZ Pour plaisir, se faire aimer de près et de loin
17 fr. 50. La CHANCE à la LOTERIE au Jeu et
dans la vie 6 fr. Cent secrets amusants 5 fr. fco. Catalogue
livres curieux gtis. L'INITIATEUR à VIESLY (Nord).

Pour la publicité dans
DÉTECTIVE

s'adresser à

M^{me} H. DELLONG

1, r. Lord-Byron. BALzac 12-00

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides,
par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate.
Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie.
Filaments. Métrite. Pertes. Règles doulou-
reuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement
lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

JEUNESSE SEXUELLE

Peut-on conserver la jeunesse sexuelle
jusqu'à la fin de ses jours ?

Peut-on la recouvrer lorsqu'on l'a
perdue ?

La jeunesse sexuelle prolongée a-t-elle
une influence sur la santé générale, sur
toute l'activité intellectuelle, morale, phy-
sique de l'individu ?

Ces questions ne se posaient même pas
autrefois.

Maintenant, le corps médical, grâce aux
découvertes récentes des fonctions endo-
criniennes, peut y répondre, et chacun,
sans fausse pudeur, doit se mettre au
courant des miracles modernes.

On verra dans la notice du Dr Gadraux,
l'énorme importance qu'il faut attacher
aux fonctions secondaires des glandes

sexuelles, on y trouvera un résumé des
méthodes de traitement qui permettent à
l'homme épuisé sexuellement de retrou-
ver goût à la vie, au vieillard précoce de
rajeunir véritablement et durablement
par l'absorption d'hormones animales.
L'Ormophyse Deher est le traitement de
choix des déficiences glandulaires, car
elle contient des extraits glandulaires totaux,
prélevés sur des animaux jeunes. Sous
forme de dragées, elle s'absorbe facilement
et est à la portée de tous.

Le Laboratoire ORMOPHYSE, 40,
rue d'Alsace-Lorraine, Malakoff (Seine)
envoie discrètement et gratuitement sur
simple demande quelques dragées à
titre d'échantillon (1 fr. en timbres
pour frais). Toutes Pharmacies, la
Boîte 34 fr. 35.

JOLIS SEINS EN 10 JOURS

Si vos seins ne sont pas assez développés ; s'ils
sont trop bas et mous ; s'ils sont gros et lourds.
écrivez, en citant ce journal, à Mlle Mary BILLI-
MIN, 19, rue de l'Annonciation, Paris-16^e, qui
vous enverra gratuitement sa recette secrète,
facile à suivre et sans danger. Résultat garanti.

GRATUITEMENT
vous expédions nos catalogues de
livres intéressants susceptibles de
satisfaire les plus difficiles.
LIBRAIRIE CRITIQUE
18, Rue Cels, Paris-Montparnasse

ACCORDÉONISTES

DEMANDEZ LE CATALOGUE 30

FABRIQUE FRANÇAISE

DEDENIS, BRIVE (Corrèze)

M^{me} MAX Voyante, diplôme international, Tarots.
Lignes mains. Guide, renseigne,
ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et
par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poisson-
nière, Paris-9^e (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du
Nord.)

TOUTES EXPERTISES

Documents, Lettres anonymes, Faux, Contrefaçons.

Fraudes en écritures comptables, etc.

LABORATOIRES ASHELBE

28, avenue Hoche, Paris. Car. : 19-45

**FORCE
SANTÉ
VIGUEUR**

Le **BONHEUR** et la **JOIE** au **FOYER**



par la **SANTÉ.**

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Gard
à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Elec-
trothérapie destiné à être envoyé gratuite-
ment à tous les malades qui en feront la
demande. Ce superbe ouvrage médical en
5 parties, écrit en un langage simple et
clair explique la grande popularité du traie-
ment électrique et comment l'électricité,
en agissant sur les systèmes nerveux et
musculaire, rend la santé aux malades,
débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes
de chaque affection sont minutieusement
décrits afin d'éclairer le malade sur la
nature et la gravité de son état. Le rôle
de l'électricité et la façon dont opère le
courant galvanique est établi pour chaque
affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique
se fait de préférence la nuit et le malade
peut sentir le fluide bienfaisant et régéné-
rateur s'infiltrer doucement et s'accumuler
dans le système nerveux et tous les orga-
nes, activant et stimulant l'énergie ner-
veuse, cette force motrice de la machine
humaine.

Chaque famille devrait posséder cet
ouvrage pour y puiser les connaissances
utiles et indispensables à la santé afin
d'avoir toujours sous la main l'explication
de la maladie ainsi que le remède spéci-
fique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT.

Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple
carte postale à Mr le Docteur M. A. Gard, 30, Avenue
Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous
enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.
Affranchissement pour l'étranger. **Lettres fr. 1.75 Cartes 1.**

Le traité d'électrothérapie comprend
5 chapitres :

1^{re} PARTIE :

SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Né-
vralgies, Névrites, Maladies de la Moelle
épineuse, Paralysies.

2^{me} PARTIE :

ORGANES SEXUELS

et **APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varico-
cèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoule-
ments, Affections vénériennes et
maladies des reins, de la vessie et de la
prostate.

3^{me} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoule-
ments, Anémie, Faiblesse extrême, Amé-
norrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilata-
tion, vomissements, aigreurs, constipation,
entérites multiples, occlusion intestinale,
maladies du foie.

5^{me} PARTIE :

**SYSTÈME MUSCULAIRE
ET LOCOMOTEUR.**

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte,
Sciatique, Arthritisme, Arterio sclérose,
Troubles de la nutrition, Lithiases, Dimi-
nution du degré de résistance organique.

Tem' défend's



DÉDÉ LA VOLTIGE L'AS DU RENDEZ-MOI

Nous disons : sept francs, fit le garçon, et trois : dix, ajouta-t-il en posant les trois pièces de un franc sur le guéridon.

Puis, fouillant dans la poche de son gilet, il continua :

— Et dix : vingt...

Et termina par :

— Et trente : cinquante, et cinquante : cent, en alignant deux pièces de cinq francs, deux pièces de dix francs et un billet de cinquante francs. Merci, messieurs.

Il retourna une soucoupe pour attester le paiement et, sans attendre le pourboire, il disparut, l'air pressé, dans l'établissement.

Bébert, pour une fois, m'offrait l'apéritif, chose rare, et avec un billet de cent francs, ce qui ne manquait pas de m'intriguer. Il avait déjà poussé ses vingt sous de pourboire et se disposait à ramasser sa monnaie, lorsque je crus lui faire une petite réflexion :

— On voit bien que tu n'as pas pour habitude de payer, regarde un peu ta monnaie ; ce jeune homme me paraît compter admirablement.

J'avoue que mon compagnon ne fut pas long à comprendre. Un re'entissant « Garçon ! » résonna dans l'établissement. Notre serveur accourut aussitôt, se rendant vaguement compte que, malgré sa dextérité, la « couleuvre » n'avait pas été avalée aussi facilement qu'il le supposait.

— Alors, la monnaie, s'écria Bébert rouge de colère, elle n'est même plus « flottante » comme disait l'ancien ministre dont je ne me souviens pas le nom. Cela ne te suffit pas, sans doute, tu la fais « fondante » maintenant. Où as-tu appris que cent moins sept font quatre-vingt-trois ?

Le garçon fit le simulacre de chercher sous les deux soucoupes si la pièce de dix francs manquante ne s'y était pas glissée, regarda à terre, même les clients voisins, et selon la coutume répondit :

— Monsieur, vous auriez dû vérifier votre monnaie avant mon départ. Vous comprenez bien, si tout le monde...

— Allons, fis-je à Dédé, car c'était lui, va vite au « reflé », tu te rends bien compte que le coup est raté. Je me demande comment tu peux travailler encore comme garçon, alors que les syndicats professionnels t'ont rayé de leurs cadres justement pour ces faits, portant préjudice à la corporation.

— Ne me faites pas d'histoires, répondit Dédé, je fais un extra, c'est un copain qui, ne travaillant pas, et ignorant ma situation, m'a prêté sa carte. Je vais chercher de la monnaie pour vous rembourser ; en attendant, reprenez la tournée.

Bébert, à mes côtés, paraissait anéanti à l'idée de s'être fait posséder au « rendez-moi ».

— Ces choses-là ne trompent pas, répétait-il, c'est un signe certain, je vieillis, il va falloir « remiser ». Mais toi, demanda-t-il, où l'as-tu connu ce numéro-là ?



Je l'avais connu, il y a quelques années, presque à ses débuts. Il travaillait comme garçon dans un petit établissement où ses dispositions à encourager la race chevaline n'avaient pas tardé à lui créer des besoins en disproportion de ses gains. C'est alors qu'il pratiqua le rendez-moi, mais sous une forme un peu plus perfectionnée, ne s'attaquant qu'au billet de cent francs, dont il ne rendait la monnaie que sur cinquante. Il choisissait toujours le moment le plus animé de la conversation de ses clients pour opérer dans les mêmes conditions son petit prélèvement, et, si, par hasard, le fait était remarqué avant son départ, il s'excusait très poliment, précisant :

— Je croyais avoir à vous rendre sur cinquante francs, mais je m'en serais sûrement aperçu, car j'ai encore votre billet à la main.

Mais, et c'était là le perfectionnement de ce vol, si le client n'intervenait pas de suite, Dédé déposait clandestinement le billet dans une cachette aménagée dans le dossier d'une banquette inutilisée, jusqu'au départ du client. De sorte qu'en cas de réclamation il pouvait protester énergiquement avec un semblant de vérité :

— Voyons, vous n'avez pu me donner en paiement un billet de cent francs, je n'en ai pas reçu de la soirée, du reste constatez-le vous même : je n'en ai pas dans mon portefeuille !

Il fallut pourtant en rabattre, le jour où un de ses collègues, ayant surpris la combine, et surtout la cachette, n'avait trouvé rien de mieux que de dénicher le billet de cent francs que Dédé y avait placé, et alors qu'il s'expliquait avec la clientèle. Cela dégénéra en bagarre qui valut six mois de prison à chacun.

— Je ne vous change pas vos verres, ce sera plus frais avait dit Dédé en renouvelant les consommations, et encore une fois veuillez m'excuser, mais je suis « sans un », je ne travaille qu'en fraude. Ma mère a été emballée pendant la foire du Trône, elle passe jeudi en correctionnelle, elle va « en prendre » pour trois mois. Alors, vous comprenez, il faut que je l'assiste.

C'est tout de même un beau fait, déclara Bébert, malgré la tournée qu'il a voulu offrir en réparation.

Nous étions arrivés près de l'Opéra, et je m'aperçus que Bébert était demeuré trop calme malgré cet incident. — Décidément, je crois que tu avais raison, mon pauvre Bébert, ton cerveau fonctionne maintenant trop au ralenti, tu n'as pas remarqué que si ce garçon n'a pas changé nos verres, il n'a pas non plus apporté de soucoupes. De sorte qu'il n'a eu qu'à attendre pendant quelques instants que d'autres consommateurs commandent le même apéritif pour recharger nos deux verres, sans passer à la caisse bien entendu. Avec les dix francs qu'il ne t'a toujours pas rendus, il aurait même pu les payer sans en être de sa poche.

— C'est pourtant vrai, s'exclama Bébert, mes dix balles ! Oh ! la v... Attends un peu je vais régler la situation.

Les aventures de M. Byrrhsec et de M^{me} Byrrhaleau - n° 9



M. BYRRHSEC, M^{me} BYRRHALEAU, BYRRHCASSIS ET BYRRHCITROM VONT FAIRE UN TOUR DANS LA BROUSSE



BYRRHCASSIS TOMBE EN ARRÊT. UN LION SUIVI DE SES PETITS LIONCEAUX S'APPRÊTE À BONDIR



PREVENANT LE GESTE DU FAUVÉ M^{me} BYRRHALEAU LUI JETTE DEUX BOUTEILLES DE BYRRH



AUSSITÔT LE ROI DU DÉSERT S'EMPRESSE DE PARTAGER CE REGAL AVEC SES LIONCEAUX

Le surnom de « La Voltige » lui avait été donné à l'époque où Dédé s'était spécialisé dans la perception des places dans les attractions foraines, importées d'Amérique. Dédé pouvait tourner toute une soirée à l'en-droit, à l'envers ; se balancer dans toutes les positions sans jamais perdre de vue où le client légèrement gai plaçait son portefeuille.

Il fallait voir avec quelle facilité Dédé, lorsqu'un directeur de manège l'avait engagé pour percevoir, repérait le client en bonne compagnie et avec quelle dextérité il provoquait un tamponnement juste au moment où ce client ouvrait son porte-monnaie pour régler. Naturellement, l'argent tombait à terre, Dédé s'empressait, en ramassant beaucoup pour lui et un peu pour le client. Ajoutez à cela le coup du « rendez-moi » pour ceux dont l'argent n'avait pas voulu suivre les directives de La Voltige et tomber à terre et vous aurez un aperçu de son activité.

Toutefois, ce manège ne pouvait passer inaperçu des employeurs qui congédièrent « La Voltige » lequel en fut réduit à initier sa maîtresse, Lulu, au « travail en souplesse ».

— La même s'y met bien, déclarait-il, encore un mois elle vaudra son « sac » par jour.

Hélas, les prévisions de la Voltige se sont effondrées ; pourtant comme « travail en souplesse », c'était plutôt réussi.

Aussitôt que Dédé lui avait désigné le client rêvé, Lulu avait tôt fait de se faire accompagner par lui dans quelques manèges où on l'entendait pousser ses cris de petite folle s'accrochant au moindre choc au cou de son compagnon, découvrant cuisses et gorge à volonté.

Lorsque le client lui paraissait à point, et surtout lorsqu'elle avait repéré la place du portefeuille, elle entraînait son compagnon aux balançoires pour l'exécution.

Alors là, il était nécessaire que le client la soutienne. Ce dernier la tenait littéralement dans ses bras, presque inerte, jusqu'au moment où le portefeuille subtilisé, elle demandait à son compagnon d'arrêter, se trouvant indisposée.

Dès l'arrêt, elle descendait rapidement, faisait signe à son compagnon qu'elle s'éloignait un peu, le cœur lui tournant, pour rendre...

Mais Lulu, l'élève de « Dédé La Voltige », avait une constitution robuste : elle ne rendait jamais. Elle n'a jamais rendu, pas même les portefeuilles...

L'ARGUS DE LA PEGRE.



Non, ce n'est pas un film ! A Boulogne-sur-mer, un ivrogne est amené au poste, et ce n'est point Fernandel, mais un agent, sosie de l'artiste, qui emmène le délinquant

NOTRE VOIX

UN EXEMPLE, UNE LEÇON

CONDAMNÉ le 10 mai 1878 aux travaux forcés à perpétuité, déclaré coupable d'avoir empoisonné sa femme, le pharmacien Danval, dont le procès fut révisé en 1923, aura bientôt son monument.

Cette nouvelle porte en soi une mélancolique ironie.

Il a fallu, en effet, quarante-cinq ans — de 1878 à 1923 — pour que la Justice comprît la faute immense qu'elle avait commise envers un innocent et mesurât le préjudice qu'elle lui avait causé : le jeune pharmacien de la rue de Maubeuge, qu'était Louis Danval, venait de perdre sa femme. Sur la foi de calomnies, de ragots, soigneusement accueillis par les magistrats de l'époque, on décida de pratiquer l'autopsie de la morte. Des traces d'arsenic furent trouvées. On ignorait alors que l'arsenic existait dans toutes les parties de l'organisme humain ou animal. Il n'en fallut pas davantage pour que le pharmacien fût condamné au bagne perpétuel.

Malgré les protestations vibrantes de Danval, malgré les critiques de certains savants, l'impitoyable verdict avait été requis par une robe rouge, dont il vaut mieux oublier le nom de celui qui la portait.

Lorsque les progrès de la science révélèrent l'épouvantable erreur, une instance en révision fut décidée : Louis Danval, qui avait été gracié, revint de la Nouvelle-Calédonie, et il assista aux débats de la cour de cassation, qui s'achevèrent en 1923, par l'arrêt qui lui rendit l'honneur.

En même temps que l'honneur, une rente de 12.000 francs par an, à titre de réparation du préjudice matériel et moral...

Douze mille par an, quelle dérision ! Pour l'homme qui, arraché tout jeune à sa famille (il avait un fils, qui fut tué sur le front), à sa situation, passa un demi-siècle au bagne, sous la plus infamante des accusations, cette rente était une misérable aumône.

Le destin fit encore profiter l'Etat, car quelques mois après l'arrêt de la chambre criminelle, Danval mourait.

Un monument va être élevé à Danval. Ça n'est pas suffisant. Il faut que son exemple serve de leçon. Il faut que l'erreur judiciaire soit marquée par une compensation large, par l'octroi d'une indemnité considérable. Quelques billets de mille francs ne sauraient suffire.

Lorsqu'un innocent a été injustement condamné, il a droit à une réparation totale.



Le drame de la rue Oberkampf



C'est un drame aux mobiles encore mystérieux que celui-ci. Un Ukrainien, Max Bloch, a abattu, à leur domicile, les époux Justawisz. Il semble bien que la situation financière de la victime soit à l'origine du drame.



LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

DENT DE SAGESSE

DEPUIS qu'elle a quitté sa Bretagne, ses genêts et sa lande, Yvonne a fait du chemin. Maintenant, à vrai dire, elle tourne, à la manière des chevaux de cirque, toujours dans un même cercle — un cercle vicieux — dont le centre est l'une des grandes gares de la capitale aux alentours hantés par ces dames de moyenne vertu.

Les pérégrinations d'Yvonne ne sont, dans leur régularité, coupées que de menus incidents. Ainsi, le mois dernier, un inspecteur de police l'a amenée au Dépôt. Cette aventure lui a valu un mois de loisirs forcés. La chose est vexante quand l'on a, comme elle, l'amour du travail et que l'on est payé à ses pièces. Aussi, a-t-elle gardé une dent contre l'auteur responsable de ce petit accrochage et cette dent, n'est point, vous l'avez deviné, une dent de sagesse.

Or, le vendredi 1^{er} avril, jour de sa libération, elle déambulait, d'un pas plein de promesses, côté « arrivée des voyageurs » ; la vie lui semblait belle car, très en forme, elle attirait les regards et sentait naître, près d'elle, les désirs, lorsqu'une main, discrète mais ferme, pesa sur son épaule.

Un admirateur ? Non, certes. Les clients n'ont pas de telles « touches ». Alors, plus de doute, elle était encore « faite comme un rat », dirions-nous si ces peu sympathiques rongeurs étaient pour quelque chose dans l'histoire.

Certaines professions exigent, de la part de ceux ou celles qui les pratiquent, une philosophie sereine, un fatalisme oriental. Celle de mon héroïne est de ce nombre. Aussi docile, Yvonne allait déferer à l'invite et suivre, résignée, son destin, lorsque, dans son vis-à-vis, elle reconnut qui ? — je vous le donne en mille — le même inspecteur auteur de sa précédente arrestation.

Alors, le sang de cette « fille » ne fit qu'un tour. Là, à portée de sa bouche, sur son épaule, la main de fer, sans gant de velours, tenace, maintenait son étreinte. La tentation était trop forte ! Alors, à belles dents, Yvonne mordit goulûment et à sang, le policier.

Ce mouvement d'humeur, s'il lui a procuré la satisfaction d'une petite vengeance dont elle s'est délectée « à chaud », lui vaut, maintenant, quelques ennuis. Dame, dans la vie tout se paye et, parfois avec intérêts composés.

LE PRÉSIDENT, à la prévenue. — Vous avez été arrêtée, ayant subi plusieurs condamnations pour défaut de visite sanitaire. Systématiquement, vous refusez de vous conformer aux règlements de police ?

YVONNE, qui pense peut-être que là où il y a de l'hygiène, il n'y a pas de plaisir. — J'avais oublié. S'il fallait penser à tout, ça ferait tant de mic-mac (sic). (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Oui ! mais la police a, heureusement, la mémoire plus fidèle. L'on a retrouvé votre trace et vous avez été arrêtée.

YVONNE. — Ce n'était pas malin. Je fais toujours le même « bussiness », dans le même coin. (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Vous avez mordu l'agent cruellement ?

YVONNE. — Pour qu'il me lâche !

LE PRÉSIDENT. — C'est le contraire qui s'est produit. (Rires.) Il a fallu procéder à toutes sortes d'exams et d'expertises médicales pour savoir si les blessures de l'inspecteur ne risquaient point d'avoir pour lui de conséquences désagréables.

YVONNE, avec fierté. — J'suis pas enragée ! Je suis propre ! J'ai pas la gale aux dents ! (Hilarité.)

Un large sourire de la prévenue découvre les armes blanches, acérées comme celles d'un jeune chien, dont elle s'est servies si malencontreusement. L'éclat de cet impeccable clavier éclaire, sans doute à la fois la situation et la religion du tribunal, car Yvonne s'en tire avec huit jours seulement de prison, pendant lesquels elle pourra méditer sur les inconvénients de se servir, à l'endroit d'un agent de l'autorité, de dents que la nature fit blanches, mais voulut pacifiques.

Les deux rats

ILS se sont rencontrés en cette audience de la 16^e Chambre, sous l'œil débonnaire des magistrats, tout comme en une fable du bon La Fontaine. Le hasard qui a les manches aussi larges que MM. les juges, peut seul, dans son omnipotence, créer d'aussi amusantes coïncidences.

Les intéressés eux-mêmes, pourtant blasés sur bien des chapitres, en sont comme éberlués et, à la dérobee — c'est dans leur genre — s'observent du coin de l'œil, avec la discrète curiosité de deux spécialistes du même art, mais, à la vérité, dans des branches différentes.

C'est au rat d'hôtel qu'échoit l'honneur d'affronter le premier les foudres présidentielles. Cet homme, si habile à glisser dans l'entre-bâillement des huis est, ainsi qu'il sied, long, fluet, souple comme un courant d'air. Pour la profession, il faut de l'estomac, mais le ventre est rigoureusement proscrit. Trop aisée serait la capture d'un rat d'hôtel bedonnant.

LE PRÉSIDENT (au prévenu). — Vous avez mis en coupe réglée une douzaine d'hôtels parisiens. Pour inspirer confiance, vous faisiez observer au patron que les portes des chambres fermaient mal, que les locataires, par surcroît d'imprudence, laissaient souvent leur clef sur leur porte. « Pas de danger, répondait le patron, je connais mes clients ! Ce sont tous de braves gens ! » « On ne sait jamais ! rétorquiez-vous, et le lendemain la série des vols commençait. Alors, triomphant, vous disiez à l'hôtelier : « Je vous disais bien ; il fallait que ça arrive. » (Rires.) Et, par crainte des voleurs, vous déposiez au bureau de l'hôtel votre argent, ou plutôt celui des autres, je veux dire le produit de vos vols. Ainsi, vous avez été pris, un locataire ayant reconnu, parmi les fonds remis par vous à l'hôtelier, un billet de banque marqué lui appartenant.

LE PRÉVENU. — Oh ! mon président ! La tentation était trop forte. Dans les hôtels, je ne trouvais que des portes ouvertes. Alors, je demandais au patron de les faire fermer. J'aime les portes fermées, moi !

LE PRÉSIDENT. — Le tribunal va vous donner satisfaction. Six mois de prison.

Maintenant, le rat d'église est sur la sellette. Un homme entre deux âges, atteint de calvitie précoce, à l'allure benoîte, confite en dévotion.

A l'église, il simulait, près d'un tronc, une ardente prière, puis, lorsqu'il était seul, de sa manche sortait en manière de tentacule un souple jonc enduit de glu. Ainsi, les offrandes allaient vers une destination que les donateurs n'avaient point prévue. Mais tout passe, tout casse. A Saint-Louis de Vincennes, le jonc a extrait d'un tronc une telle quantité de piécettes, qu'insuffisante la glu a laissé choir sur la dalle une vraie pluie de Danaé.

Le suisse est arrivé à point. L'homme au jonc crochu a été cueilli à son tour. Il avait dérobé sept francs en pièces de dix centimes, plus onze pièces n'ayant plus cours et... un jeton de téléphone.

LE PRÉSIDENT. — Le rapport de police indique que vous étiez dans l'église depuis plusieurs heures.

LE PRÉVENU. — Depuis quatre heures, mon président. Pas même du deux francs l'heure ! Le métier ne nourrit plus son homme. (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Mettons qu'il le nourrit mal... heureusement

Et, de fait, pendant les six mois de prison que le tribunal lui octroie, comme à son camarade, le rat d'église aura tout de même couvert et maigre pitance assurés, sans préjudice du gîte.

DES HOMMES

PETITES CAUSES

PAR RICOCHETS

PRÈS de la porte Saint-Denis, Mme et M. Louis, forains en bimbeloterie parisienne, s'apprentent, sur le douzième coup de midi, à plier bagages. Malgré le bagout des vendeurs qui, quatre heures durant, n'ont cessé de hurler, le bénéfice a été maigre. Aussi, à grands gestes rapides, Mme Louis, nerveuse et d'humeur maussade, plie-t-elle en hâte sa camelote.

Comme un fait exprès, près d'eux, le ménage Alfred, tous les jours en rivalité commerciale, a une veine insolente. Perfide, Mme Louis glisse à l'oreille d'Alfred, qu'elle sait jaloux, une allusion transparente sur l'origine conjugale de sa chance.

A ces mots, M. Alfred bondit sous l'insulte et d'une maîtresse gifle envoie rouler sur le trottoir Mme Louis. Sans nul doute M. Alfred a la main beaucoup plus large que les idées et puis, exaspéré, il a mis d'évidence « toute la sauce ».

Mais, de son éventaire, M. Louis a vu sa femme en difficultés. Il se précipite sur M. Alfred. Les deux

hommes en viennent aux mains... et aux pieds. Les coups pleuvent. Cela fait des étincelles.

Ce que voyant, un paisible passant, M. Merle, se jette, avec courage, entre les combattants pour les séparer. Mal lui en prend car, aussitôt réconciliés, les deux antagonistes le martèlent avec fureur, sans préjudice de Mme Louis qui, aussitôt relevée de sa chute, est arrivée en renfort, tout comme Mme Alfred qui représente, avec ses cent kilos, les troupes fraîches de la garde.

Enfin la police arrive. Tout le monde s'en va s'expliquer au poste. Au commissaire de police l'agrément de démêler l'écheveau de ce cafouillage général.

Le dernier mot appartient enfin aux juges de la 12^e chambre, devant qui, penauds, les belligérants comparaissent. Leur présentation est d'ailleurs, à elle seule, amusante et symbolique.

D'abord les époux Louis, provocateurs du conflit, puis le ménage Alfred aux réflexes aussi prompts que puissants. Entre ces deux forces, M. Merle, le passant héroïque jouant le rôle ingrat d'Etat-tampon.

Si les autres personnages ont le physique de leur tempérament, M. Merle, lui, a l'air — et la chanson — d'un grand serin.

LE PRÉSIDENT (à ses assesseurs). — Cette affaire est assez complexe. Le rôle exact de chacun des prévenus est mal déterminé. Tous sont poursuivis pour coups réciproques. Le tribunal devra fixer les responsabilités (S'adressant à M. Merle). Vous avez une singulière façon d'intervenir pour séparer des personnes qui se battent. Vous avez frappé, à coups de pieds, les adversaires, comme s'il s'agissait de chiens. Alors leur colère s'est retournée contre vous !

M. MERLE, solennel. — Leur colère et même leur furie ! (Rires.)

Tous les prévenus, d'un commun accord. — S'il nous avait laissés tranquilles, tout se serait vite arrangé. On a l'habitude de ces coups de tréfilage, mon président !

LE PRÉSIDENT. — Vous voulez dire que la police n'aurait pas eu à intervenir ?

MME LOUIS, souriant. — S'il fallait que police-secours arrive pour tous les maris... qui le sont !

M. ALFRED, très monté, s'avançant vers Mme Louis. — Alors, vous voulez dire que je suis...

LE PRÉSIDENT, médiateur. — Allons, allons, du calme. Vous n'allez pas vous battre à nouveau, ici ! (Rires.)

M. MERLE, s'éloignant un peu. — S'ils n'ont que moi pour les séparer. (Hilarité.)

Les magistrats du tribunal confèrent, à voix basse quelques instants. Comment, en un juste partage, distribuer à chacun la récompense de ses mérites ? Jeu facile sans doute pour les praticiens puisque, aussitôt, l'oracle se prononce. Tous les prévenus sont condamnés à 25 francs, sauf M. Merle, l'homme au rameau d'olivier auquel son titre d'ange de la paix vaut une atténuation de la peine, 16 francs d'amende seulement.

Voilà tout de même de quoi lui enlever à jamais l'envie de s'occuper des affaires des autres.

Vieilles Dames

LOUIS-BAPTISTE DURAND, qui promit le mariage à une vingtaine de veuves « encore furieuses », d'épouses divorcées, avides de trouver un remplaçant, ou de vieilles filles éperdues d'amour rentré, a comparu l'autre jour devant la treizième Chambre correctionnelle.

Directeur d'un cabinet d'affaires à l'enseigne ronflante, où il était question de comptoir, de Bourse et de finances, faubourg Montmartre, il s'était abouché avec une agence matrimoniale de la rue Lafayette qui lui canalisait le flot incessant des candidates à l'hymen.

Auprès de lui, son collaborateur, paré du titre de chef de contentieux, Albert Plagnol, ancien inspecteur principal d'une compagnie de chemins de fer (d'où il fut révoqué à la suite d'une affaire de recel de titres volés), recevait les dames, leur inspirait confiance...

Dans le box des détenus, Louis-Baptiste Durand, ventru, rougeaud, n'offrait plus qu'un spectacle désolant. Comment tant de victimes avaient-elles pu tomber entre ses bras et lui remettre leurs portefeuilles ?... On se posait la question avec stupeur, et le président Rey, avec une ironie non déguisée, en faisait la remarque en interrogeant le prévenu :

— ...Elles ont été séduites par votre air jeune et dégagé, votre charme ensorceleur ? (Hilarité.)

Modestement, Louis-Baptiste Durand baissa les yeux.

Il y avait de tout dans ce lot des amoureuses plumées : une veuve de soixante-quatre ans, très pieuse, deux divorcées de cinquante-neuf ans, d'autres dont les âges s'échelonnaient entre cinquante-cinq et soixante-dix ans...

Il ne les prenait jamais au-dessous de cinquante

Pour la veuve pieuse, Durand avait trouvé un « truc » merveilleux : il lui donnait rendez-vous à l'église de la Madeleine, afin de pouvoir, avec elle, faire ses dévotions.

Et, comme il avait un oncle chanoine dans l'Aude, il raconta à sa « fiancée » que l'oncle serait heureux de bénir leur union.

Poursuivant de front, si l'on peut dire, sa chevauchée, il eut, à un certain moment, trois soupirantes en même temps. Il leur écrivait, entre chacune des rencontres, des lettres brûlantes, dont le style ne variait pas.

...J'espère que nous serons bientôt unis dans le même amour... J'attends les fonds et ne vois que vos yeux consolateurs...

LE PRÉSIDENT. — C'est bien cela : vous mélangez l'amour et l'argent. Les fonds étaient votre préoccupation essentielle, et vous leur promettiez le mariage pour les déterminer à vous remettre leur fortune...

DURAND. — Pas du tout.

Le président relit la lettre : ...Nous serons bientôt unis dans le même amour...

DURAND, d'un air canaille. — Il y a amour et amour...

Avec la vieille de soixante-dix ans, cet amour devait être exaltant...

Quelques victimes déposent à la barre des témoins : c'est l'éternelle histoire de la bêtise et de la crédulité humaines.

On renvoie la suite du procès à fin mai.



M^e de Moro Giafferi va, lui aussi, assumer la défense de Weidmann. Le célèbre avocat va revivre à Versailles, les heures émouvantes de l'affaire Landru.

COURRIER JURIDIQUE

Une lectrice de Lyon. — Si la contribution de 50 francs par an ne résulte d'aucun engagement, vous pourriez demander à ne plus la payer, mais il serait prudent de soumettre le cas au juge de paix.

XXX. — Nous avons déjà dit que la dernière loi d'amnistie ne s'appliquait pas aux condamnations pour abus de confiance (pas plus qu'à celles pour vol, escroquerie...), même si elles ont été prononcées avec le bénéfice de la loi de sursis.

Maya, Fontenay-le-Comte. — Adressez-vous aux services du tribunal pour enfants de Fontenay-le-Comte, qui vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Isabella R., Paris (19^e). — Non, vous ne pouvez pas demander le divorce, mais seulement la séparation de corps.

La loi italienne, en effet, n'autorise pas le divorce et c'est elle qui s'applique aux sujets italiens, même lorsqu'ils résident à l'étranger, ce qui est votre cas.

Evelyn B., Paris (16^e). — Nous avons tenu à rapprocher la réponse qui vous intéresse de la précédente. Vous êtes Anglaise et vous voulez divorcer en France. Puisque vous êtes domiciliée à Paris, le tribunal civil de la Seine est donc compétent. Et, même, vous avez le droit d'obtenir en France, pour des motifs que ne reconnaît pas la loi britannique, car celle-ci renvoie pour l'examen des causes de divorce, à la législation du pays où est domicilié le sujet anglais qui veut divorcer. C'est l'application de la théorie du « renvoi », qui est un des points les plus importants du droit international privé.

Seule au monde. — Pour essayer de retrouver la trace de votre mère, nous ne pouvons que vous conseiller d'écrire au Service des recherches dans l'intérêt des familles ; mais, après tant d'années, il n'y a, hélas ! pas beaucoup d'espoir.

On nous écrit...

A la suite du sensationnel récit de notre collaborateur, l'inspecteur principal Pignet, sur la dramatique exécution de Moysse, M. l'abbé Maurice Lambert, l'aumônier de la prison de la Santé, nous adresse la lettre suivante :

« Tout est exact, nous écrit-il, sauf en ce qui me concerne. M. l'inspecteur principal Pignet a cru que j'étais remplacé par un autre prêtre, ce qui n'est pas. C'est bien moi, l'aumônier de la prison de la Santé, depuis le 1^{er} novembre 1926, qui ai assisté à cette pénible opération, et personne autre ne m'a remplacé. »

Nous donnons acte, bien volontiers, à M. l'abbé Maurice Lambert, de sa rectification, qui, comme lui prescrivent les devoirs de sa charge, assiste jusqu'au bout, avec son grand dévouement, les condamnés à mort.

Parricide et infanticide...



André Robillard, qui tua son père à coups de fusil, a comparu devant les assises de l'Aisne, tandis que Joséphine Barbotin, qui étrangla son bébé dans les couloirs de l'Hôtel-Dieu à Rennes, était jugée dans cette même ville.



L'HOMME AUX 3 VISAGES



Anselin, petit fonctionnaire

QUAND, sous le porche de la Maison communale de Champigny, le ventre replet, court sur pattes, la barbe noire mangeant son visage, les yeux rieurs sous les larges lunettes d'écaille, on voyait Anselin, on se disait : « Cet homme est bien accueillant. » Et l'on avait envie d'entrer, comme pour répondre à son invite muette.

Pourtant, il y avait là la perception, où rien, d'ordinaire, ne vous convie...

Eh oui, Anselin était, pour chaque Campinois, le type du brave homme, du fonctionnaire gagnant 60.000 francs par an et qui, ayant bon pied, bon œil... et le reste, n'a pas de raison d'être neurasthénique. Personne, même à contempler ses lèvres gourmandes, ne pouvait songer que le receveur municipal, percepteur par surcroît, était doué d'un aussi solide appétit...

Et puis n'offrait-il pas, par la modestie du pavillon, sis, 36, rue des Perreux — son adresse légale — l'exemple édifiant d'une vie familiale, menée aux côtés de sa sœur, Mme Colin, et de son beau-frère ? N'avait-il pas, pour compléter l'idyllique vie de famille, pris à son service sa propre sœur — derrière voyait — ce qui faisait bien un peu jaser — derrière les guichets de la caisse municipale ? Ne le voyait-on pas, dans son étroit bureau, où un énorme coffre fort tenait la plus grande place, revêtir des manches de lustrine pour protéger son complet ? Ne le voyait-on pas, encore, emprunter, pour se rendre à Paris, le démocratique autobus 108 ? Enfin, et il faut lui rendre cette justice, on le savait accessible à la pitié, n'usant des foudres que lui confère la loi qu'à la toute dernière extrémité.

Cependant, en serrant de plus près son intimité, on aurait pu voir qu'Anselin était assez soupçonneux. L'accès de son bureau était sévèrement prohibé. Son entourage même ne se risquait pas à enfreindre la consigne. N'a-t-il pas dit, il y a moins de trois mois, parlant de l'homme chargé du nettoyage :

— Il faudrait changer de garçon. Je n'ai pas confiance en lui !

Cela, c'est M. Anselin, de Champigny, où, depuis treize ans, il exerçait ses fonctions.

Mais ça n'est pas tout M. Anselin. Car le personnage est divers. Le personnage est double, triple même. Et il pourra prendre place, après le procureur Hallers, mais au tout premier plan, dans l'anthologie des êtres à double personnalité, quittant, comme on le fait d'un vêtement, leur physionomie banale pour en revêtir une autre, très dissemblable. Cette faculté de dédoublement, Anselin la possédait, on va le voir, au plus haut degré. Et l'on pourrait dire, si l'on voulait philosopher, qu'il est bien la marque d'une époque...

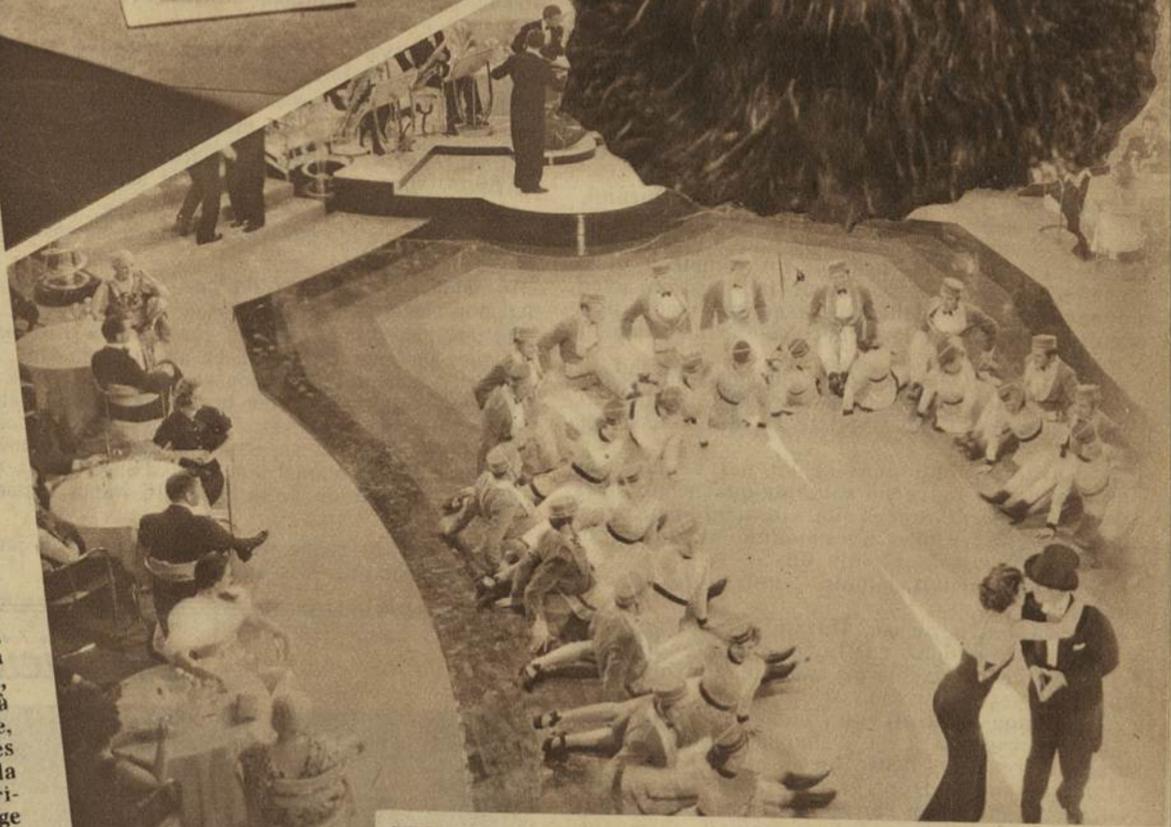
Anselin, bourgeois cossu

Au 21 de la rue Royale, Anselin devenait homme du monde. L'immeuble est cossu et l'appartement, d'un loyer de 10.000 francs, l'était encore davantage.

La concierge, qui tenait Anselin en haute estime, n'en revient pas. Elle n'a pas réalisé encore « la chose ». Son locataire, amène et de bonnes manières, s'en allait, chaque matin, dans sa splendide auto, à ses occupations. Elle ne peut en préciser la nature, mais il lui est apparu que son locataire « faisait des affaires ». Quand elle voyait se ranger devant la porte de son immeuble une auto de marque américaine d'une valeur de 100.000 francs, la concierge se sentait prise de considération.

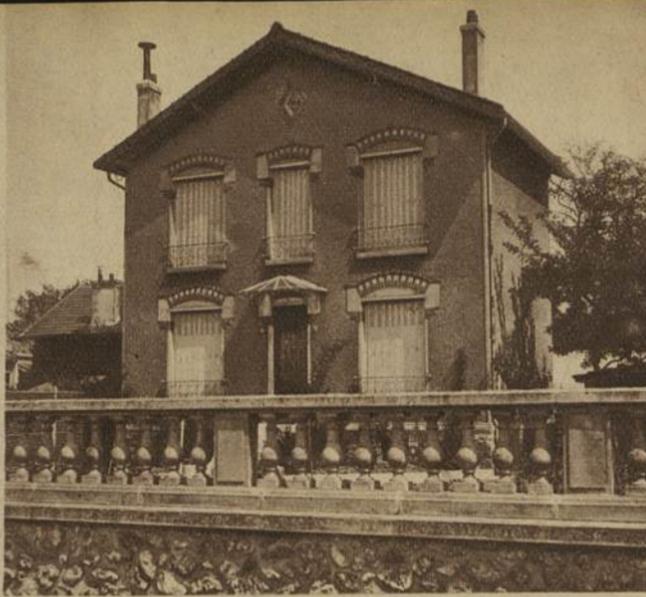
L'appartement de trois pièces est au cinquième étage. Anselin le fit très confortablement meubler. Un balcon permettait de voir, le soir, s'allumer les mille feux de la place de la Concorde et se dresser, masse noire et réplique à la Madeleine, la Chambre des Députés. Accoudé à ce balcon, le front baigné de l'air frais de la nuit, Anselin nouait sans doute la trame de sa vie compliquée prélevant ici, donnant là, en une cascade de chiffres qui eût ébranlé toute tête moins solide que la sienne.

Pour 400 francs par mois, Anselin avait à son service une petite bonne que « l'affaire » a plongée dans le désespoir. Sans doute, M. Anselin jugeait qu'il n'est pas, en certains domaines, de petites économies, puisqu'il avait négligé d'affilier sa servante aux Assurances sociales.



Le modeste fonctionnaire qu'était apparemment Louis Anselin, menait une triple vie : lorsqu'il avait quitté son bureau municipal, il devenait tantôt le châtelain de Flambergmont, tantôt l'industriel de la rue Royale, tantôt l'habitué des bars et des dancings...





rieurs, d'une municipalité, et... des contribuables aura fait une belle carrière dans l'escroquerie.

Et maintenant ?..

Telle est, en bref, la vie double, triple même, de Louis Anselin. Anselin est maintenant à la Santé. Fin de tous les esc.ocs...

Mais l'affaire Anselin aura des rebondissements. Et la question qu'on peut poser, qui est sur les lèvres de tous ses administrés, est la suivante :

— Comment un comptable de deniers publics peut-il, aussi longtemps, s'approprier des fonds en quantité massive sans être inquiété ? Notre comptabilité publique, que l'on croyait limpide, est-elle donc si facile à truquer ?

On nous assure que l'ancien maire, décédé, témoignait d'une instinctive défiance à l'endroit d'Anselin. Et on répète la phrase qui lui était familière, qui n'était qu'une image, mais si éloquente :

— Prenez garde, le bâton de cornouillier est toujours derrière la porte !

Comme il est dommage que ce bâton ait été, si l'on peut dire, laissé en sommeil !

On fait observer que le maire actuel est lui-même... receveur municipal d'une grande ville de banlieue et qu'il a, par conséquent, sur tous ces problèmes, la plus claire vision.

On nous rappelle qu'il y a trois ans, tout un quartier de Champigny (le Village Parisien), faillit se voir privé d'eau. La compagnie concessionnaire réclamait impérativement une somme de 20.700 fr., représentant les intérêts composés de sommes importantes versées par les usagers à la recette communale depuis fort longtemps. Y avait-il déjà, là, l'indication qu'Anselin était en difficulté de trésorerie ? Il appartiendra aux experts de le dire.

Trouvera-t-on là aussi l'explication des embarras financiers de la commune et qui s'étendent à tous ses fournisseurs, qui comptent de lourds arriérés ?

Et, à cet égard, un détail piquant : un entrepreneur d'Arcueil dut, il y a six mois, se plaindre en termes amers, aux autorités locales et annoncer qu'il allait, faute de fonds, être saisi par le fisc !

Ainsi, la carence d'Anselin perceuteur, permettait à son collègue d'instrumenter contre un honorable commerçant !

Enfin, il serait bon de vérifier cette information, que nous reproduisons avec toutes les réserves d'usage : imitant la signature du maire et usurpant une qualité qui n'était pas la sienne, n'a-t-il pas signé il y a deux mois environ, une pièce importante, ce qui fit quelque scandale ?

Le châtelain de Flambermont, on le voit, ne reculait devant rien. Et comme elle est méritée, la réception que lui firent, l'autre jour, les chômeurs, alignés dans le couloir menant à la recette, lorsque Anselin fit son entrée, escorté d'inspecteurs !

Les épithètes vengeresses tombaient comme des soufflets sur la face du fonctionnaire indélicat, modeste ici, bourgeois ailleurs et châtelain là-bas...

Luc DORNAIN.

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

Naturellement il prélevait l'argent de ses folles dépenses sur les deniers publics, et dernière étape de sa vie fastueuse, le voici aujourd'hui en villégiature à la Santé.



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
VILLE DE CHAMPIGNY
A LA POPULATION CAMPINOISE
CITOYENS,
SUR PLAINTE DÉPOSÉE PAR LA MUNICIPALITÉ, une information judiciaire a été ouverte. Il y a quelques jours, contre le Receveur Municipal de Champigny, fonctionnaire indélicat, PLACÉ SANS LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES.
Les sommes les plus abondantes ont aussitôt été versées dans notre ville, supportées par les hommes et des organisations qui souffrent bien inutilement DANS DES BASSERES POLITIQUES, UN DÉLIT INQUIÉTANT DE DROIT COMMUN.
Cela juge, que fois de plus, ces administrés de Champigny, qui ont été atteints dans leur honneur et leur dignité, tout de suite à leurs propres frais.
Mais la Municipalité entend cesser court, tout de suite, à leurs propres frais.
Non seulement, cela va de soi, elle ne peut en rien être atteinte par les agissements déshonorants d'un fonctionnaire qu'elle n'a pas chargé de contracter. Mais elle ne ratifie, elle ne se désiste pas son A.M. d'avoir, à ses côtés, repris, depuis plus de trois ans, personnel des vérifications administratives qui restent, telles, sans résultat.
Ainsi faisant, la Municipalité aura eu au moins le mérite de s'être aménagée des garanties qui pourront sauvegarder les finances de la ville.
La population est donc à présent libre sur l'ÉTAT FINANCIER ET PRÉVISIONNEL DE LA MUNICIPALITÉ. Elle ne pourra que louer tout avenir à nos administrés indélicats qui ont déshonoré les deniers de la commune sans scrupules et sans honte.
Le Maire, CHARDIN.
Les Adjoints, ALLIARD, GOSIN, PÉRONNET, DUVAL.

venait d'édifier. Il ne pouvait être question d'argent, n'est-ce pas ? Les transformations s'étendirent aux communs. Des dizaines de camions apportèrent du fin gravier qu'on répandit sans compter.

Flambermont, ses deux auberges, connaissaient une activité inaccoutumée. Comment remercier le destin d'avoir dirigé sur l'humble bourgade tant de magnificence ?

Quand tout fut en état — on avait dépensé de 200.000 à 300.000 francs — M. Anselin jugea que le chemin vicinal qui menait au château n'était pas digne de lui. Le châtelain s'en fut trouver le maire, M. Delaplace, pour le saisir de la question. Ce dernier fit valoir les très modestes moyens de sa commune. Qu'à cela ne tienne ! Anselin l'accompagna chez l'agent voyer cantonal et prit à sa charge les frais de réfection de la route : une misère, 6.000 francs ! Les travaux furent entrepris. Comme toujours, ils dépassèrent la durée envisagée. Anselin s'en offusqua et, par lettre, témoigna au maire de son mécontentement. Et puis, les bordures de trottoirs ne lui convenaient pas. Il fallut les changer. M. Anselin ne badinait pas...

La route est, maintenant, en parfait état. Mais qui la paiera ? Car le « malheur » est arrivé entre temps. Et la pauvre commune se rebelle à l'idée d'avoir à se substituer au châtelain défaillant...

A Flambermont, Anselin jouait au mécène, mais au mécène près de ses sous. Et on a beaucoup exagéré à ce propos. Sa sollicitude s'affirmait, comme il se doit, au bénéfice de l'enfance. Et le secrétaire de mairie voulut bien, pour nous, ouvrir ses livres. Chaque année, et sous enveloppe, M. Anselin faisait remettre une somme qui de 200 à l'origine, s'éleva l'an dernier à 300 francs. Le receveur municipal-châtelain tenait compte, on le voit, de la dépréciation de la monnaie... Cette somme servait à établir une dizaine de livrets de caisse d'épargne. Anselin jugeait, sans doute, que c'était là la première des vertus... En outre, il faisait don d'environ 200 francs de livres, choisis parmi les meilleurs auteurs : *Fables* du bonhomme La Fontaine, *Caractères* de la Bruyère, *l'Emile* de Rousseau, toutes œuvres morales et destinées, dans la pensée du donateur, à préserver l'enfance des dangers du siècle...

L'incendie d'un hangar appartenant au château ayant démontré à Anselin la précarité des moyens locaux de lutte contre le fléau, le mécène se révéla de nouveau. Il engagea le maire à solliciter une subvention pour l'achat d'une moto-pompe, fournit les papiers nécessaires et annonça que si la subvention s'avérait insuffisante, il pourrait ouvrir sa bourse.

On ne reverra pas de sitôt l'homme qui, chaque dimanche, arrivait au château dans sa voiture et repartait le soir. M. Connan, qui, avec sa femme et un autre employé, assurait le service au château, en est encore tout pantois...

Flambermont a perdu à la fois son mécène et ses illusions...

Le bilan du receveur

Dressons un tableau d'ensemble. Outre Mlle Montintin — actuellement dans une maison de santé de Saint-Mandé — et pour laquelle il versait 3.000 francs par mois, Anselin avait encore, dans le quartier du Trocadéro, une maîtresse dont il payait l'appartement, qu'il meubla luxueusement, et à laquelle il versait une mensualité de 5.000 francs. Ancien mannequin, cette femme avait, en outre, des goûts dispendieux. Et le receveur municipal devait pourvoir à sa toilette et à son amour des bijoux.

Rue Royale : un appartement et une domestique. Une auto de luxe et un chauffeur.

Le château de Flambermont et ses trois domestiques. Un autre château à Saint-André-de-Cailly (Seine-Inférieure).

On ne peut évidemment admettre que le prêt de 230.000 francs qu'il se fit consentir sur les 500.000 francs de titres légués à la commune de Champigny par Mme Juliette de Wills ait pu suffire à solder tant de dépenses somptuaires. Et pas davantage le demi-million de détournements dont on a parlé.

Les vérifications en cours et l'instruction que mène M. Cuéne ne manqueront pas de révéler la véritable ampleur de l'affaire.

Anselin risque de devenir le prototype du fonctionnaire qui, à 43 ans, s'étant joué de tous ses supé-

Très digne, aussitôt déposé là par son auto de prix, Anselin empruntait l'ascenseur sans converser avec quiconque.

Une seule fois, en quinze mois, le concierge eut l'occasion d'engager une conversation avec son locataire. Anselin vint prendre quelques avis quant aux alevins dont il était porteur et qu'il allait plonger dans son étang.

— Ainsi, ajouta-t-il, nous pourrions nous amuser à pêcher.

Anselin ne pêchera pas dans son étang. Dieu, s'il a prêté vie aux petits poissons, a privé leur protecteur de la liberté...

Anselin, châtelain

Mais Anselin, Fregoli habile, se devait de faire mieux. Pourquoi ne jouerait-il pas, dans quelque bourgade, un rôle de tout premier plan ?

Et quel couronnement à son ascension que le rôle de châtelain pour lequel il se sentait taillé !

On ignore qui dirigea les vues d'Anselin vers Flambermont et son château. Mais, de fait, l'homme avait bon goût.

Flambermont, Sénéfontaine et Le Marais forment la commune de Saint-Martin-le-Nœud, à 3 kilomètres de Beauvais. Passé la ville par des chemins sinueux coupant de vertes prairies et des terres grasses, en un vallonnement qui séduit la vue, on accède à Flambermont. Et soudainement, entouré de murs, perdu dans la verdure, majestueux et reposant apparaît le château de Flambermont. Nous voici devant la grille où un molosse monte une garde vigilante. Des pelouses d'un vert irréel, des massifs et, au fond, le château, toutes fenêtres closes. Seize hectares, en tout. C'est le château d'Anselin, qu'il acquit il y a cinq ans pour 500.000 francs et qu'il « vendit » il y a peu de mois à sa maîtresse, Mlle Montintin. La paix règne en ce hameau. Quel demeure idéale pour le repos !

Et quelle joie au village quand on sut qu'un riche industriel venait d'acquérir le domaine ! Pour tous, Anselin était un homme ayant gagné beaucoup d'argent dans les fournitures de guerre et conservé encore quelques entreprises. L'homme se gardait bien de parler de Champigny, de sa recette municipale. Les légendes vont vite. Il n'est point besoin, même, de les alimenter. Et pour tous, M. Anselin, gros industriel, devenait la providence du pays.

On vit des équipes d'ouvriers s'emparer du château, jeter bas cloisons et parquets. La vieille demeure fut pourvue de tout le confort moderne. On poussa — ce qui est bien le comble du raffinement — le souci du bien-être jusqu'à défaire ce qu'on

Les exigences de l'actualité nous obligent à reporter à la semaine prochaine le début de notre grand reportage : LES HOMMES OUBLIÉS.

DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE

**L'HOMME
AUX**

3 VISAGES
OU

La triple vie
du receveur de Champigny

Lire, pages 14 et 15, nos révélations